

Là où ça commence

RAPPORT ANNUEL 2010

2010 ANNUAL REPORT



Where it all begins

Where it all begins



Là où ça commence

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

MESSAGE TO SHAREHOLDERS

CHERS ACTIONNAIRES

La dernière année a été marquée par plusieurs évènements, dont la crise financière européenne qui frappe actuellement les marchés mondiaux. Typhon dispose de suffisamment de fonds, qui gérés prudemment lui permettront de poursuivre ses travaux d'exploration et répondre aux exigences du fond de roulement de l'entreprise. L'entente de 27 millions de dollars signée avec Les Mines Aurizon apporte à Typhon l'opportunité de planifier ses travaux d'exploration à long terme et lui permet ainsi d'utiliser les ressources matérielles de manièere efficace et de bénéficier du plein potentiel des membres de son équipe. L'expertise de l'équipe d'Aurizon sera aussi des plus bénéfiques pour la société. La direction croit que la réévaluation de ses projets protégera ses investissements en exploration et maximisera l'avoir de ses actionnaires.

En 2009, Typhon a mandaté un de ses consultants de réunir toutes les informations nécessaires à l'analyse exhaustive de tous ses projets, lui permettant ainsi de prendre les bonnes décisions avec pour objectif de profiter de l'ascension continue du prix de l'or.

Toute l'équipe de Typhon entreprend l'année fiscale 2010-2011 avec détermination et la ferme intention d'apporter une plus value à ses actionnaires. Nous poursuivons nos efforts pour augmenter notre visibilité auprès du milieu financier pour l'amener à reconnaître notre expertise dans le domaine de l'exploration. Les efforts de l'équipe de Typhon, leur compétence et leur dévouement augmentent notre confiance en l'avenir.

Nous tenons à remercier tous nos investisseurs pour leur soutien ainsi que notre conseil d'administration pour leur précieuse assistance. Nous sommes enthousiastes de découvrir ce que la prochaine année nous réserve.

DEAR SHAREHOLDERS

The last year was marked by several events, including the European financial liquidity crisis which is currently impacting world markets. Typhoon has sufficient funds, which, manage carefully, will allow the company to pursue its exploration works activities and meet the working capital requirements. The 27 million dollar agreement signed with Aurizon Mines affords Typhoon the opportunity to plan its exploration works over the long term – thereby making efficient use of its materiel resources while employing team members to their full potential. The added expertise of the Aurizon team will also be most beneficial for the company. The management believes that the revaluation of its projects will protect its exploration investments and will maximize the shareholder equity.

In 2009, Typhoon directed one of its consultants to compile the information necessary for the exhaustive analysis of all its projects, the results of which allow the company to make wise decisions while taking advantage of the continuous escalation in the gold prices.

Typhoon's team began the fiscal year 2009-2010 with determination and has set its goal to increase its shareholders' returns. The company continues to reach out to the financial community to broaden its awareness of its expertise in the field of exploration. The efforts of the Typhoon team, their competence and their dedication inspire confidence in the future.

We would like to thank all our investors for their support and our board of directors for their valuable help. We look forward to discovering what next year has in store.

David Mc Donald

PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION /

PRESIDENT AND CEO

ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET **DES RÉSULTATS**

EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2010

1.1 DATE

Le présent rapport de gestion sur les résultats et la situation financière de Exploration Typhon Inc (Typhon ou la Société) devrait être lu en conjonction avec les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 28 février 2010. Ce rapport de gestion est daté du 18 juin 2010. Tous les chiffres sont en dollars canadiens sauf indication contraire.

D'EXPLOITATION

MANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS OF THE FINANCIAL SITUATION AND OPERATIONS RESULTS

FISCAL YEAR ENDED FEBRUARY 28, 2010

1.1 DATE

This Management Discussion and Analysis ("MD&A") should be read in conjunction with the financial statements of Typhoon Exploration Inc. ("Typhoon", or the "Company") for the fiscal year ended February 28, 2010. This MD&A is prepared as of June 18, 2010. All dollar figures stated herein are expressed in Canadian dollars, unless otherwise specified.

1.2 SURVOL

1.2 OVERVIEW

DÉPENSES D'EXPLORATION POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 28 FÉVRIER EXPLORATION EXPENSES FOR THE FISCAL YEARS ENDED FEBRUARY 28					
	2010 \$	2009 \$			
Forage Drilling	124 609	1 222 745			
Analyse Analysis	18 218	190 446			
Main-d'œuvre logistique Logistics Labor	52 134	401 844			
Gestion des travaux Works management	56 356	437 434			
Frais généraux d'exploration General exploration expenses	97 505	732 544			
Supervision en sous-traitance Subcontracted supervision	362	4 617			
Géologie Geology	126 075	290 470			
Géophysique Geophysics		138 550			
Droits miniers et crédit d'impôt Mining rights and tax credit	(162 301)	(463 717)			
Radiation des frais d'exploration reportés Write-off of deferred exploration expenses		(394 730)			

Exploration Typhon Inc., incorporée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est une Société d'exploration qui œuvre au Canada. La Société détient 100 % d'intérêt dans les propriétés Fayolle, Monexco et Faille 1. Elle détient l'option d'acquérir un intérêt de 51 % dans la propriété Aiguebelle-Goldfields et elle détient aussi la propriété Destorbelle sur laquelle elle a accordé une option de 50% à Diamond Frank Inc. Tous les engagements de la Société concernant les titres miniers sont respectés.

En vertu d'une convention conclue le 20 septembre 2008, la Société s'est engagée à céder une participation indivise de 50% de la propriété Destorbelle (24 titres miniers) moyennant :

Typhoon Exploration Inc., incorporated under the Canada Business Corporation's Act, is an exploration Company operating in Canada. The Company holds a 100% interest in the Fayolle, Monexco and Faille 1 property. The Company also holds the option to acquire a 51% interest of the Aiguebelle-Goldfields property and it also holds the property Destorbelle on which it granted an option of 50 % to Diamond Frank Inc. All the Company's commitments regarding to mining claims are in good standing.

Pursuant to an agreement signed on September 20, 2008, the Corporation engaged itself to give up a 50% undivided interest in Destorbelle (24 claims) by incurring:



- 600 000 \$ de travaux d'exploration avant le 31 décembre 2009 pour 49% d'intérêt (complété)
- 400 000 \$ de travaux d'exploration avant le 31 mars 2010 pour 1% d'intérêt (complété avec un délai accordé par la société)

En avril 2009, Typhon a fait l'acquisition de 27 titres miniers (Faille 1), situés au sud de la propriété Fayolle. Cet ajout permettra de vérifier certaines extensions de la minéralisation aurifères du projet Fayolle. Selon les termes de l'entente, Typhon a émis 800 000 actions ordinaires et versé la somme de 2 000 CDN\$ au vendeur. La propriété est greffée d'une royauté de 2% en faveur du vendeur, advenant la commercialisation d'un gisement.

En août 2009, Typhon a cédé 12 claims de la propriété Fayolle à Exploration Midland pour une somme de 20 000 \$ grevée d'une redevance de 2 %.

En mai 2010, Typhon a signé une entente importante qui donne une option en vue d'acquérir 50% des projets Fayolle et Aiguebelle Goldfields à Les Mines Aurizon Ltée selon les conditions suivantes :

- Investissements en travaux d'exploration de 10 000 000 \$ sur une période de 4 ans
- Investissements en actions du trésor d'un montant de 2 000 000 \$ sur une période de 3 ans (comprenant un engagement ferme de 1 000 000 \$), soit un montant de 500 000 \$ par année

Après l'acquisition de son intérêt de 50%, Aurizon pourra acquérir un intérêt supplémentaire de 15% sur une période de 2 ans en fournissant une étude de faisabilité ou en engageant 15 000 000 \$ en travaux d'exploration (1 000 000 \$ en travaux d'exploration représentant 1% d'intérêt).

Les dépenses d'exploration pour l'exercice terminé le 28 février 2010 sont de 475 259 \$ et de 3 418 650 \$ pour l'exercice terminé le 28 février 2009. Ces dépenses ont été financées par les produits des financements complétés en 2008, 2009 et du crédit d'impôt minier.

- \$600,000 in exploration work before December 31, 2009 for 49% interest (completed)
- \$400,000 in exploration work before march 31, 2010 for 1% interest (completed with a delay given by the company)

In April 2009, Typhoon acquired 27 news claims (Faille 1), located in the South of the Fayolle property. This addition will allow verifying some gold-bearing extensions of the mineralization of the project Fayolle. Following the terms and condition of the agreement, Typhoon issued 800 000 common shares and paid 2 000 \$ CAN to the vendor. The property has a 2% royalty in favour of the vendor, if the mine is placed into commercial production.

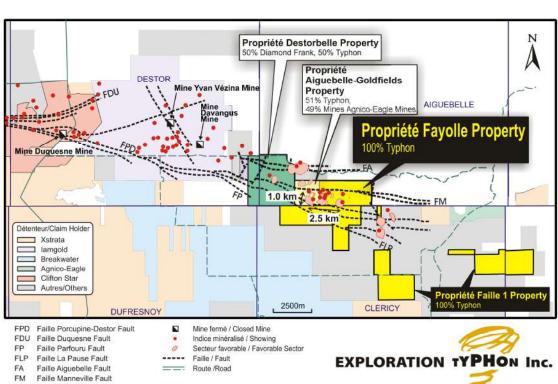
In August 2009, Typhoon has yielded 12 claims of the Fayolle Property with Midland Exploration for \$ 20 000 \$ burdened by a 2% royalty.

In May 2010, Typhoon has signed an important agreement that gives an option to acquire 50% of Fayolle and Aiguebelle Goldfields projects to Aurizon Mines Ltd. under the following conditions:

- Investments in exploration works of \$10,000,000 over 4 year period.
- Investment in Company's for an amount of \$2,000,000 over a 3 year period. So, Aurizon will have to subscribe \$500,000 each year (including a firm commitment of \$1,000,000).

After the acquisition of its 50% interest, Aurizon may acquire an additional interest of 15% over a 2 year period by performing a feasibility study or by incurring \$15,000,000 in exploration expenses, \$1,000,000 in exploration works representing a 1% interest.

The exploration expenses for the fiscal year ended on February 28, 2010 are \$475,259 and \$3,418,650 for the fiscal year ended on February 28, 2009. These expenses were financed from the proceeds of the financings completed in 2008, 2009 and the mining tax credit.





La propriété Fayolle est constituée de 39 titres miniers situés dans les cantons de Aiguebelle, Cléricy et Destor dans le camp minier de Rouyn-Noranda. Typhon a acquis un intérêt de 100 % de la propriété qui est grevée d'une redevance de 2 % NSR.

La propriété est facilement accessible depuis la municipalité de St-Norbert-de-Mont-Brun située à 12 km au sud-est. La propriété est recoupée par la faille Destor-Porcupine, une structure régionale majeure orientée NO-SE. Plusieurs gisements aurifères ont été découverts et mis en production le long de cette structure majeure qui origine de la région du camp minier Timmins-Porcupine dans le nordest de l'Ontario. Cette structure a permis d'extraire plus de 80 millions d'onces d'or dans la région du camp minier de Timmins seulement.

L'évaluation des ressources minérales de février 2007, selon la Norme Canadienne 43-101 visait un secteur de la propriété Fayolle couvrant moins de 1% de l'ensemble de la propriété, soit 400 mètres de longueur par 300 mètres de largeur sur une profondeur moyenne de 150 mètres, Les ressources minérales de l'indice Fayolle sont de 188 000 onces d'or de catégories inférées.

Plusieurs travaux furent réalisés en 2008 avec pour objectif bien précis de vérifier les extensions latérales et en profondeur du gîte Fayolle et de l'indice Mc Donald. (Coupe de lignes aux 100 mètres, levé géochimique d'humus aux 50 mètres, prospection, cartographie avec échantillonnage, relecture des carottes de forage et forages)

En 2009, des travaux de forages ont été effectués et visaient la section située à plus de 680 mètres à l'ouest de l'indice Mc Donald. Une compilation majeure a été complétée et nous a été remis en février 2010.

Une campagne de forage d'environ 15 000 mètres sera réalisée d'ici la fin de l'année 2010. L'entente intervenue avec Aurizon permettra d'accentuer les travaux avec une première phase qui est débutée depuis peu avec un budget de 3 500 000 \$.

PROPRIÉTÉ DESTORBELLE

La propriété Destorbelle est constituée de 24 titres miniers situés dans les cantons de Aiguebelle et Destor dans le camp minier de Rouyn-Noranda. Typhon détient un intérêt de 50 % de la propriété avec Exploration Diamond Frank Inc. et est grevée d'une redevance de 2 % NSR.

La propriété étant contigüe à la propriété Fayolle elle bénéficie de la même accessibilité. La propriété est recoupée par la faille Destor-Porcupine. Cette structure a permis d'extraire plus de 80 millions d'onces d'or dans la région du camp minier de Timmins seulement.

Toutes les conditions de la convention conclue en septembre 2008 avec Diamond Frank Inc, ont été respectées. Les deux sociétés planifient la suite des travaux d'exploration pour 2010-2011.

The Fayolle property consists of 39 mining claims located in the Aiguebelle, Cléricy and Destor Townships, in the Rouyn-Noranda mining camp. Typhoon acquired a 100 % interest of the property which is burdened by a 2% NSR royalty.

The property is easily accessible from the town of St-Norbert-de-Mont-Brun located 12 km to the south east. A major regional structure, the Destor-Porcupine fault, transects the property in a NW-SE trend. Numerous gold deposits have been discovered and put into production along this major structure, which originates in the Timmins-Porcupine mining camp, in north-eastern Ontario. This structure produced more than 80 million ounces of gold in the Timmins mining camp alone.

The mineral resource estimate on February 2007, according to National Instrument 43-101 standards aimed only a portion of the Fayolle property covering less than 1% of the entire 8 km long property, a 400 meters long by 300 meters wide by 150 meter deep segment, The mineral resources for the Fayolle showing are 188,000 ounces of gold in the inferred category.

Several exploration works were realized in 2008 with the precise objective to test the lateral and at depth extensions of the Fayolle Deposit and the Mc Donald Showing. (Line cutting in 100 meters spacing, humus geochemical survey in 50 meters spacing, prospecting and cartography with sampling, second reading of core drilling and drilling)

In 2009, drilling works were made in the sector located at more then 680 meters at West of the Mc Donald showing. A major compilation of the data is completed and was put back to us in February 2010.

A drilling campaign of approximately 15 000 meters will be realized by the end of the year 2010. The agreement with Aurizon will accentuate the exploration work with a first phase that was started recently with a budget of \$3,500,000.

DESTORBELLE PROPERTY

The Destorbelle property consists of 24 mining claims located in the Aiguebelle and Destor Townships, in the Rouyn-Noranda mining camp. Typhoon holds a 50 % interest of the property with Exploration Diamond Frank Inc. which is burdened by a 2% NSR royalty.

The property being contigue to the property Fayolle it benefits from the same accessibility. A major regional structure, the Destor-Porcupine fault, transects the property in a NW-SE trend. This structure produced more than 80 million ounces of gold in the Timmins mining camp alone.

All conditions of the agreement concluded in September 2008 with Diamond Frank, were respected. Both companies plan the continuation of the exploration work for 2010-2011.



Αu

Αu

La propriété Aiguebelle-Goldfields est constituée de 6 claims situés immédiatement à l'ouest de l'indice Fayolle. Typhon a signé une entente avec Mines Agnico-Eagle Ltée permettant à Typhon d'acquérir un intérêt de 51 % en contrepartie de 350 000 \$ en dépenses d'exploration au cours des deux premières années et de 650 000 \$ en dépenses d'exploration optionnelles pour les 2 années suivantes. Un montant de 189 600 \$ reste à être effectué en travaux d'exploration d'ici le 28 février 2012 afin de respecter les termes de l'entente. Une redevance de 2% NSR est attachée à cette entente.

La société a effectué une compilation majeure sur sa propriété Fayolle et a inclus les travaux effectués sur Aiguebelle-Goldfields.

Aiguebelle Goldfields fait partie de l'entente avec Aurizon et est sujet à l'approbation de Agnico-Eagle.

The Aiguebelle-Goldfields property consists of 6 mining claims right next to the west of the Fayolle showing. The agreement signed with Agnico-Eagle Mines Ltd. allows Typhoon to acquire a 51% interest in return of \$350,000 in exploration works in the first two years and \$650,000 in optional exploration expenses for the next 2 following years. An amount of \$189,600 remains to be made in exploration works before February 28th, 2012 to respect the terms of the agreement. A 2 % royalty NSR is attached to this agreement.

The company made a major compilation on its Fayolle Property and included the works made on Aiguebelle-Goldfileds projects.

Aiguebelle-Goldfields been a part of the agreement with Aurizon and is subject to the approval of Agnico-Eagle.

	PAIEMENTS (ARGENT ET ACTIONS)/ PAYMENTS (CASH AND SHARES)	DÉPENSES D'EXPLORATION /EXPLORATIONS WORKS EXPENDITURES
2006	10 000 \$ (completé/completed)	
2007 Année1 / Year 1	50 000 actions/shares(complete/completed)	100 000 \$ (completé/completed)
2008 Année 2 / Year 2		250 000 \$ (completé/completed)
2009 Année 3 / Year 3	200 000 actions / shares(complete/completed)	250 000 \$ (op) (complete/completed)
2012 Année 6 / Year 6		400 000 \$ (op) Rapport partiel des travaux soumis (Solde des travaux à effectuer 189 600 \$ / Partial Exploration work report submit (Balance of \$189,600 in exploration works to be made)

Aυ

PROPRIÉTÉ MONEXCO-MCCORKILL

Αu

MONEXCO- McCORKILL PROPERTY

Αu

La propriété Monexco se compose de 106 titres miniers situés dans le canton McCorkill, dans le camp Minier de Chibougamau. La Société a acquis 100 % d'intérêt de la propriété qui est grevée d'une redevance de 1,5 % NSR.

Des travaux de décapage et de rainurage réalisés sur Monexco-McCorkill ont permis de constater que les concentrations en or étaient principalement reliées aux structures secondaires du Couloir de Déformation France, un couloir aurifère similaire à ceux de Classe Mondiale de la Faille Destor-Porcupine et de la Cadillac situées plus au sud dans la même ceinture de l'Abitibi.

Les travaux ont permis de définir un modèle géologique structural. Suite à la compilation 2D Gocad et des travaux d'exploration, le modèle préétabli semble se concrétiser en ce qui concerne la jonction des structures N40E et le couloir de déformation sous forme d'escalier et/ou échelon. Les observations de terrain, la compilation et l'échantillonnage en rainures démontrent que cet assemblage structural a permis la concentration de minéralisation aurifère à l'intérieur d'un corridor jusqu'à présent, défini sur environ 400 mètres Est-Ouest par 120 mètres Nord-Sud. Les meilleurs résultats d'analyse par rainurages ont confirmé les résultats antérieurs à l'intérieur du corridor minéralisé.

La société prévoit continuer ses travaux d'exploration sur le projet en 2010 et 2011 selon la disponibilité des fonds destinés à l'exploration.

The Monexco property comprises 106 mining claims in the McCorkill Township, in the Chibougamau Mining Camp. Typhoon acquired a 100 % interest of the property which is burdened by a 1.5% NSR royalty.

The outcrop stripping, trenching and channel sampling on Monexco-McCorkill allowed the Company to determine that the gold was primarily linked to subsidiary structures part of the regional France Deformation Corridor, a similar gold bearing corridor to the World-Class Destor-Porcupine and Cadillac Breaks found further south in the same Abitibi Belt.

The work allowed defining a geological structural model. Further to the 2D Gocad compilation and exploration works, the pre-established model seems to take shape at the junction of N40E structures and the deformation corridor in staircase and/or in level. The site observations, compilation and channel sampling are showing that this structural assembly allowed the concentration of the gold-bearing mineralization inside a corridor, defined to date on approximately 400 meters East-West by 120 meters North-South. The best stripping analysis results have confirmed the past results inside the mineralized corridor.

The society plans to continue its exploration works on the project in 2010 and 2011 according to the availability of funds intended for the exploration.



Propriété U3O8 U3O8 U3O8 Property U3O8

Typhon détient 100% des 57 titres miniers situés dans le secteur de la Basse Côte-Nord au Québec. Cette propriété est facilement accessible à tout temps de l'année par une route régionale. La propriété est grevée d'une redevance de 2% NSR.

Suite au résultat, la société a décidé de ne pas renouveler ces titres miniers.

Propriété Faille 1 AU Faille 1 Property AU

Typhon a fait l'acquisition de 27 titres miniers situés tout près de la propriété Fayolle. Cette propriété est facilement accessible à tout temps de l'année par une route régionale. La Société a acquis 100% d'intérêt de la propriété qui est grevée d'une redevance de 2% NSR.

De la prospection sera réalisée durant l'année et une évaluation du projet est prévue pour l'année 2010-2011 suite au résultat de la compilation effectuée sur l'ensemble de la propriété Fayolle.

ENVIRONNEMENT

Avec l'appui des agences gouvernementales et des responsables régionaux, la société prend aussi toutes les précautions nécessaires pour respecter son engagement de minimiser l'impact sur l'environnement dans le cadre de ses activités.

Fière de son engagement environnemental, Typhon a effectué un reboisement moyen de 15 arbres pour chacun des forages effectués depuis qu'elle détient la propriété Fayolle, soit un équivalent de 1 769 arbres d'essence de premier choix en plus d'avoir ensemencé 8 hectares de terrain.

L'abolition de la Réserve Aiguebelle entraîne que l'exploration et le développement minier du secteur sont donc permis et encadrés par les lois s'appliquant à l'industrie minière du Québec

Typhoon holds 100% of 57 claims located in the Low Côte-Nord Sector in Québec. This property is easily accessible any time of the year by a regional road. The property is burdened by a 2% NSR royalty.

Following the result, the claims not renewed was decided by the company.

Typhoon acquired a 27 claims located near of Fayolle Property. This property is easily accessible any time of the year by a regional road. Typhoon acquired a 100 % interest of the property which is burdened by a 2% NSR royalty.

Prospecting on this project will be realized this year and an evaluation of the project is foreseen for year 2010-2011, following the result of compilation made on all data of Fayolle property.

ENVIRONMENTAL ISSUES

In support of the governmental agencies and the regional people in charge, the society also takes all the necessary precautions to respect its commitment to minimize the impact on the environment within the framework of its activities.

Proud of its environmental commitment, Typhoon made an average reforestation of 15 trees for each drill hole carried out since it holds the Fayolle property which is the equivalent of 1,769 of first grade trees and to have sowed 8 hectares of grounds.

The abolished Land Reserve causes the exploration and mining development of this area are permitted and supervised by the laws of the Quebec Mining industry



1.3 Données annuelles choisies

1.3 SELECTED ANNUAL INFORMATION

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et sont exprimés en dollars Canadiens. The financial statements have been prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles, and are expressed in Canadian dollars.

	EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2010 YEAR ENDED FEBRUARY 28, 2010	EXERCICE TERMINÉ LE 28 FÉVRIER 2009 YEAR ENDED FEBRUARY 28, 2009	EXERCICE TERMINÉ LE 29 FÉVRIER 2008 YEAR ENDED FEBRUARY 29, 2008
Total des actifs Total assets	12 979 378	13 212 249	13 703 071
Revenu d'intérêt Interest revenue	13 625	60 243	145 063
Perte des activités poursuivies Loss from continuing operations	(664 074)	(1 186 937)	(458 710)
Perte nette des activités abandonnées Net loss from discontinued operations		-	(382 664)
Perte nette Net loss	(664 074)	(1 186 937)	(841 374)
Perte nette des activités poursuivies de base et diluée par action Basic and diluted net loss from continuing	(0.00)	(0.40)	(2.40)
operations per share Perte nette des activités abandonnées de base et	(0.06)	(0.14)	(0.10)
diluée par action Basic and diluted net loss from discontinued operations per share	(0.00)	(0.00)	(0.10)

De par son statut de Société d'exploration minière, Typhon ne génère pas de revenus réguliers, de sorte qu'elle doit assurer sa survie par l'émission de capital-actions. Depuis quelques années, les frais d'administration de la Société sont relativement stables et sont composées essentiellement de dépenses relatives au statut publique de la Société ainsi que par les salaires et charges sociales et les autres frais généraux d'administration. La perte de l'exercice terminé le 28 février 2010 était donc prévisible et les dirigeants de la Société continuent à bien gérer les sommes disponibles pour l'administration courante de ses activités.

La perte avant impôts de 2010 est moins élevée de 433 106 \$ en comparaison de celle de 2009. En comparant ces deux exercices, on peut voir une diminution des revenus d'intérêts de 46 618\$, Les dépenses administratives de 2010 sont de 639 649 \$ et de 619 643 \$ en 2009. Les mesures de contrôle et de rationalisation des dépenses prises par la société en 2008-2009 sont donc efficaces. La principale différence entre les deux exercices porte sur la radiation de propriétés et de frais d'exploration reportés, 120 000 \$ en 2010 et 619 730 \$ en 2009.

La différence de la perte nette entre 2010 et 2009 est de 522 863 \$, une augmentation par rapport à la différence entre la perte nette de 2009 comparée à celle de 2008, compte tenu de la variation dans les dépenses d'impôts futurs et de la radiation de propriétés et de frais d'exploration reportés. Depuis quelques exercices, l'actif total de la Société est composé principalement des frais reportés en relation avec les propriétés minières et les frais d'exploration reportés. Au cours des deux derniers exercices, Typhon a clôturé des financements par actions de 275 000 \$ pour l'exercice 2010 (703 000 \$ en 2009) ce qui a permis à la Société d'utiliser ces ressources financières pour le développement de la Société et de ses projets miniers.

According to its status, as a mining exploration company, Typhoon does not generate regular revenue, so Typhoon has to issue shares to secure its financial situation. Over the last few years, the administrative expenses were relatively stable and are composed essentially by the Company's public status expenses and by salaries, fringe benefits, and general administrative expenses. Therefore, the net loss of the year ended February 28, 2010 was foreseeable and the directors of the Company continue to manage the funds for the activities of the Company.

The loss before income taxes for 2010 is \$433,106 decrease in comparison to 2009. If those two-year ends are compared, we can see decrease of interest revenue for an amount of \$46,618, the administrative expenses of 2010 are \$639,649 and \$619,643 in 2009. The measures of control and rationalization of the expenses taken by the company in 2008-2009 are thus effective. The main difference between both exercises concerns the write-off of property and deferred exploration expenses, \$120,000 in 2010 and \$619,730 in 2009

The difference between the net loss of 2010 and 2009 is \$522,863, increase with regard to the difference between the net loss of 2009 compared with that of 2008, considering the significant change in the future income tax expenses and the write off of properties and deferred exploration expenses. Over the last exercises, the Company's total asset consists mainly of deferred expenses related to mining properties and deferred exploration expenses. Over the last two exercises, Typhoon completed equity financings of nearly \$275,000 in 2010 (\$703,000 in 2009) which allowed the Company to use its financial resources for business and mining projects development.



1.4 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

1.4 SUMMARY OF QUATERLY RESULTS

	28 FÉVRIIER 2010 FEBRUARY 28, 2010	30 NOVEMBRE 2009, NOVEMBER 30, 2009	31 AOÛT 2009, AUGUST 31, 2009	31 MAI 2009 MAY 31, 2009	28 FÉVRIIER 2009 FEBRUARY 28, 2009	30 NOVEMBRE 2008 NOVEMBER 2008	31 Août 2008 August 31, 2008	31 Mai 2008 May 31, 2008
Total des actifs Total assets	12 979 378	13 177 399	13 236 930	13 186 099	13 212 849	13 995 693	14 189 817	14 334 434
Revenu d'intérêt Interest revenue	6 211	58	56	7 300	25 366	13 656	18 227	2 994
Bénéfice net (Perte nette) Net earnings (Net loss)	(149 927)	(304 843)	(109 402)	(99 902)	(784 705)	(82 216)	(134 864)	(185 152)
Bénéfice (Perte) de base et dilué par action Basic and diluted earnings (loss) per share	(0.00.)	(0.01)	(0.01)	(0.128)	(0.128)	(0.001)	(0,01)	(0,001)

Au cours du trimestre terminé le 28 février 2010, la perte nette fut de 149 927 \$. Ce montant correspond aux opérations courantes de Typhon, des dépenses reliées au statut public de la Société et la radiation de frais d'exploration reportés, ainsi que de propriétés minières.

En analysant le détail des dépenses de ces quatre trimestres, on en vient à la conclusion que la majorité des dépenses de Typhon sont stables et prévisibles. L'analyse suivante tiendra compte des postes de dépenses qui ont subit une variation importante au cours des quatre derniers trimestres.

Les faits saillants des quatre derniers trimestres sont :

- a) Augmentation des honoraires professionnels qui se chiffre à 50 323 \$ au dernier trimestre
- Augmentation de la rémunération à base d'actions pour le dernier trimestre (57 000 \$).
- Inscription des impôts futurs relatifs aux actions accréditives (81 950 \$) pour le dernier trimestre
- d) Radiation de propriétés minières (120 000 \$)

Dépenses d'administration des quatre derniers trimestres :

During the quarter ended February 28, 2010, the Company recorded a net loss of \$149,927 This amount is associated to Typhoon's operating expenses, costs related as a public Company status and the write-off of deferred exploration expenses, and mining property.

Analysing the details of expenses for the last fiscal year it leads to the conclusion that most of expenses of Typhoon are stable and predictable. The following analysis takes into account expenses that have changed significantly during the last four quarter.

Highlights for the last four quarter are:

- a) Increase of professional fees which amount to \$50,323 for the last quarter.
- Increase of stock-based compensation expenses for the last quarter (\$57,000).
- Registration of Income tax related to flow-through shares in the last quarter (\$81,950).
- d) Write-off mining property (\$120,000)

For the last fiscal year, the administrative expenses are:



FRAIS D'ADMINISTRATION ET AUTRES ADMINISTRATIVE AND OTHER EXPENSES	28 FÉVRIER 2010 FEBRUARY 28, 2010	30 NOVEMBRE 2009 NOVEMBER 30, 2009	31 AOÛT 2009 AUGUST 31, 2009	31 MAI 2009 MAY 31, 2009
Honoraires professionnels Professional fees	50 323	26 205	4 105	9 766
Rémunération à base d'actions Stock-based compensation	57 000	42 875	11 700	-
Honoraires de consultation Consultant fees	15 000	6 425	-	-
Frais généraux d'administration General administrative expenses	48 626	39 476	32 633	28 573
Télécommunications Telecommunications	2 410	1 714	1 749	2 151
Assurances Insurance	5 510	5 893	5 855	5 854
Salaires et Charges sociales Salaries and fringe benefits	48 864	48 356	48 720	49 183
Inscription, registrariat et information aux actionnaires Registration, listing fees and shareholders' information	4 275	8 120	11 244	6 809
Frais environnemental Environmental fees	-		135	
Amortissement Depreciation of fixed assets	6 081	5 838	4 865	4 865
Dévaluation d'une propriété Write-Down of properties	-	120 000	-	-
Impôts de la partie XII.6 Part XII.6 taxes	-	-	(11 549)	-
Impôts futurs relatifs aux actions accréditives Income taxes related to flow-through shares	(81 950)	-	-	-
TOTAL DES FRAIS D'ADMINISTRATION ET AUTRES TOTAL OF ADMINISTRATIVE AND OTHER EXPENSES	156 139	304 902	109 457	107 201

1.4.1 RÉSULTATS D'EXPLOITATION

1.4.1 OPERATION RESULTS

DATE	FINANCEMEN	т/	EMPLOI DU PRODUIT /	OBJECTIFS / OBJECTIVES
	FINANCING		USE OF PROCEED	
Août 2009	Actions accréditives	160 000 \$	Assigné à l'exploration sur les propriétés	Exploration en cours
August 2009	Flow-through shares		Assigned to exploration expenses	Exploration in progress
	Actions ordinaires	40 000 \$	Assigné au Fonds de roulement.	
	Common shares		Assigned to working capital.	
	Total	200 000 \$		
Octobre 2009	Actions ordinaires	75 000 \$	Assigné au Fonds de roulement.	
October 2009	Common shares		Assigned to working capital.	
Juin 2010	Actions ordinaires	500 000 \$	Assigné au Fonds de roulement.	
June 2010	Common shares		Assigned to working capital.	



FRAIS REPORTÉS DEFFERED EXPENSES

Propriétés Properties	FRAIS REPORTÉS DEFERRED EXPENSES 28 FÉVRIER 2010 FEBRUARY 28, 2010	Frais reportés Deferred expenses 28 Février 2009 February 28, 2009	OBJECTIFS FUTURS OBJECTIVES
Fayolle	9 145 251	8 833 436	Le potentiel de Fayolle fait l'objet d'un effort soutenu en vue de mener éventuellement la propriété au stade de développement minier. Fayolle's potential is under a sustained effort in view of an eventual mining development.
Monexco- McCorkill	1 203 220	1 203 220	Monexco fait l'objet présentement d'une réévaluation en fonction du contexte régional. Monexco is currently re-evaluated considering the regional context.
Aiguebelle- Goldfields	849 082	847 939	La propriété Aiguebelle-Goldfields située près de Fayolle sur laquelle nous poursuivons les travaux. Aiguebelle-Goldfields property near Fayolle Exploration works are still undergoing.
Faille 1	-	-	Projet à évaluer Project to be estimated

1.5 SITUATION DE TRÉSORERIE

Au 28 février 2010, la Société détenait 797 791 \$ en encaisse non réservée et 63 949 \$ en encaisse réservée pour des travaux d'exploration statutaires. En août 2009, Typhon a clôturé un placement de 200 000 \$ (160 000 \$ en actions accréditives et 40 000 \$ en actions ordinaires). En octobre 2009, la Société a complété un placement privé d'un montant de 75 000 \$ composé de 75 000 \$ en actions ordinaires. Le 10 juin 2010, le premier placement de l'entente avec Aurizon a été complété, le montant de ce placement est de 500 000 \$ composé d'actions ordinaires au prix de 0.82 \$ l'action.

Les financements pour la période du 1^{er} mars 2009 au 18 juin 2010 s'élèvent à 775 000 \$.

Ces placements ont permis à Typhon d'améliorer sa liquidité et ainsi respecter ses engagements au niveau des dépenses administratives. Toutes les ententes sur les propriétés minières signées dans le passé ont été respectées à 100 %. La direction de la Société est consciente de ses besoins de liquidités et mettra les efforts nécessaires afin que Typhon conserve sa solidité financière. De plus, la direction continuera son travail de visibilité auprès de la communauté financière afin de pouvoir réaliser d'autres financements.

L'entente de 27 millions de dollars signée avec les Mines Aurizon permet à Exploration Typhon de développer les projets Fayolle et Aiguebelle Goldfields, en effet selon l'entente, Aurizon apportera pour les projets Fayolle et Aiguebelle Goldfields un montant de 10 000 000 \$ répartie sur une période de 4 ans, représentant une participation de 50% d'intérêt sur les projets. Par la suite un montant supplémentaire de 15 millions de dollars sur une période de 2 ans pour un intérêt additionnel de 15% pourrat être effectuée par Aurizon afin de compléter la deuxième option de l'entente, ce qui donnera à Aurizon 65% d'intérêt sur les projets Fayolle et Aiguebelle-Goldfields. Ceci donnera à Typhon l'opportunité d'une planification intensive pour les prochaines années.

Une première phase d'exploration est prévue d'ici la fin décembre 2010 avec un budget de 3 500 000 \$. Des travaux de prospection, de cartographie, décapage, rainurage et une campagne de 15 000 mètres de forage seront effectués.

Le budget pour les dépenses administratives tel que décrit au tableau du point 1.10.2 démontre notre ferme intention de tenir au minimum nos coûts d'opérations. La société possède en encaisse non réservée tout près de 900 000 \$ et avec l'apport de Aurizon d'un montant de 2 millions par placement privé versé dans le capital de la société et réservé à son fond de roulement, les sommes nécessaires à la poursuite de ses opérations régulières en est confirmé et ce pour plusieurs années.

1.5 LIQUIDITY

As at February 28, 2010, the Company had \$797 791 in non-reserved cash, and \$63 949 in reserved cash for statutory exploration expenses. In August 2009, the Company closed private placements of \$200,000 (\$160,000 in Flow-through shares and \$40,000 in common shares). In October 2009, the Company in private financing raised \$75,000. This placement is composed of \$75,000 in common shares. On June 10, 2010, the first placement of the agreement with Aurizon has been completed; the amount of this placement is \$500,000 consisting of common shares at price of \$0.82.

The financings for the period from March 1st, 2009 till June 18, 2010 amount to \$775,000.

These placements allowed Typhoon to increase its cash position and respect its commitments with regards to administrative expenses. Therefore, Typhoon can respect his commitments for the administrative expenses. All signed agreements for the mining properties were fully honoured. The management of the Company is aware of its cash flow requirements and it will on a best effort basis keep Typhoon's solid financial position. In addition, the management will continue to enhance the visibility of the Company in the financial community to find new financing.

The 27 million dollar agreement signed with Aurizon Mines allows Typhoon Exploration to develop an exploration project in the long term, in fact according to the agreement, Aurizon will bring for the project Fayolle and Aiguebelle Goldfields total amount of \$10 000 000 spread over a period of 4 years representing a 50% of interest on the projects. Afterward an additional 15 million dollar over a period of 2 years for an additional interest of 15% on the projects if the second option of the agreement is effective, what will look to Aurizon 65% of interest on the projects Fayolle and Aiguebelle-Goldfields. This will provide to Typhoon the opportunity of an intensive planning for the coming years.

The first phase of exploration is expected by the end of December, 2010 with a budget of \$3,500,000. Prospecting, mapping, stripping and grooving and a drilling campaign of 15 000 meters will be conducted.

The budget for the administrative expenses such as described in the table of the point 1.10.2 demonstrates our firm intention to hold at least our cost of operations. The company has in non-reserved cash near of \$900,000 and with the contribution of Aurizon to the amount of 2 million dollar by private placement in the capital of the company and reserved for its working capital, the amounts necessary to continue its regular operations is confirmed for several years.



1.6 Sources de financement et engagement

La Société possède des engagements de 63 949 \$ en frais d'exploration pour l'année 2010. Tous les engagements conformément aux modalités des différentes conventions de financements signées durant l'exercice 2009 ont été respectés.

Typhon doit selon l'entente avec Agnico Eagle dépenser d'ici le 28 février 2012, un montant de 189 600 \$ tel que mentionné dans le tableau de la page 2.

L'entente de 27 millions de dollars signée avec Les Mines Aurizon donne à Typhon l'opportunité d'amorcer une importante campagne d'exploration sur le projet Fayolle afin d'en augmenter les ressources aurifères. De plus la participation de Aurizon au capital action de Typhon pour son fond de roulement, augmente l'implication de celle-ci au succès de l'entreprise. Les termes et conditions de l'entente avec Aurizon sont décrits à la page 2 du présent rapport.

La Société ne possède pas de crédit ou d'autres sources de financement, de plus dans le futur elle priorisera les levés de fond non accréditifs.

Redevances sur les propriétés minières se détaillent comme suit :

Monexco-McCorkill	1.5%
Fayolle	2%
Faille 1	2%
Aiguebelle-Goldfields	2%

1.7 OPÉRATIONS AVEC APPARENTÉS ET OBJECTIFS COMMERCIAUX

La Société a signé un contrat de gestion avec Ressources Lutsvisky inc. (Lutsvisky), une société dont l'actionnaire unique est le président d'Exploration Typhon inc. Ce contrat de services prévoit la gestion des projets d'exploration minière de la Société. Ce contrat prend effet le 1er janvier 2009 et est d'une durée indéterminée. Lutsvisky engagera l'ensemble des dépenses encourues dans le cadre des projets d'exploration et elle facturera les coûts à Typhon en majorant ces dépenses de 15 %. Lutsvisky engage aussi des dépenses administratives qu'elle facture au coûtant par la suite à Typhon. Ce sont des dépenses de loyers, d'honoraires professionnels et autres frais reliées au siège social.

Au cours de l'exercice, la Société a encouru des frais d'exploration de 468 710 \$ (3 418 650 \$ en 2009) auprès de Lutsvisky. De plus, Exploration Typhon inc. a encouru des frais généraux d'administration pour 61 565 \$ 56,019 \$ en 2009) et des honoraires professionnels de 1 425 \$ (13 992 en 2009) auprès de cette même société. Un montant de 7 639 \$ (6 534 \$ en 2009) est inclus dans les créditeurs et frais courus en relation avec ces opérations. Une avance sur les travaux d'exploration de 25 000 \$ a été versée à Lutsvisky.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

Au cours de l'exercice, la Société a acquis un bâtiment et un terrain pour un montant de 50 000 \$ d'une société contrôlée par le président de la Société.

Ces opérations n'ont pas été conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur comptable. La différence entre le montant payé et la valeur comptable a été comptabilisée au surplus d'apport.

1.6 Capital Resources and Commitment

The Company has commitments of \$63,949 of exploration expenses for 2010. In accordance with modalities of different financing agreements signed in 2009, all agreements were respected.

Typhoon has to according to the agreement with Agnico Eagle spend before February 28th, 2012, the amount of \$189,600 such as mentioned in the table of the page 2.

The 27 million dollars agreement signed with Aurizon Mines gives to Typhoon the opportunity to begin an important exploration campaign on the Fayolle project to increase the gold resources. Also the participation of Aurizon in the share capital of Typhoon for its working capital, allows increasing the implication of Aurizon in the success of Typhoon. The terms and conditions of the agreement with Aurizon are described at page 2 of this report.

The Company has no lines of credit or other sources of financing, and in the future it will prioritize a non-flow through shares financing.

Royalties on mining properties are:

Monexco-McCorkill	1.5%
Fayolle	2%
Faille 1	2%
Aiguebelle-Goldfields	2%

1.7 Transactions with Related Parties and Commercial Objectives

The Company signed an agreement with Ressources Lutsvisky Inc. (Lutsvisky), a company whose sole shareholder is also CEO of Typhoon Exploration Inc. This agreement provides for the management of mining exploration projects of the Company. This contract comes into effect on January 1st, 2009 and is of indefinite duration. Lutsvisky will incur all the expenses relating to the exploration projects and will collect them to Typhoon with a 15% gross-up. In addition, Ressources Lutsvisky inc. pays administrative fees and Typhoon is charged at the cost for them accordingly. These expenses are leasing expenses, professional fees and other charges related to the head office.

During the year, the Company has incurred exploration expenses of \$468,710 (\$3,418,650 in 2009) with Lutsvisky. In addition, Typhoon Exploration Inc. has incurred general administration expenses for \$61,565 (\$56,019 in 2009) and professional fees for \$1,425 (13,992 in 2009) with the said company. An amount of \$7,639 (\$6,534 in 2009) is included in the accounts payable and accrued liabilities in regards to these operations. An amount of \$25,000 was paid to Lutsvisky for advance on exploration expenses.

The transactions are in the normal course of operations and are measured at the exchange amount, which is the amount of consideration established and agreed by the related parties.

During the year, the Company acquired from a company controlled by the president of the Company a building and a land for an amount of \$50,000.

The transaction is not in the normal course of operations and is measured at the book value. The difference between the cash payment and the carrying value has been record to contributed surplus.



La Société a signé un contrat d'emploi avec son président (David Mc Donald) en janvier 2006. Ce contrat a été modifié en 2008 et prévoit un salaire annuel de base de 125 000 \$ tant et aussi longtemps qu'il sera à l'emploi de la Société. Son salaire sera indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation.

En vertu de cette entente, si un projet était porté au stade de préfaisabilité, le président de la Société recevra 1 000 000 d'actions de la Société ou l'équivalent en argent.

Si un projet est porté au stade de la production, celui-ci recevra 1 500 000 actions de la Société ou l'équivalent en argent.

Dans le cas d'un changement de contrôle de la Société, Exploration Typhon inc. s'engage à verser au président de la Société une prime de séparation au choix de David Mc Donald :

- a) 1 % de la valeur brute des dépôts miniers;
- b) 1 500 000 actions ordinaires;
- c) l'équivalent de trois fois le salaire de base au comptant;

De plus, la Société s'engage à ce que le président puisse continuer sa participation au régime d'options d'achat d'actions.

1.8 QUATRIÈME TRIMESTRE

Le trimestre se terminant le 28 février 2010 s'est soldé par une perte nette de 149 927 \$. La perte du trimestre est semblable aux trimestres précédents.

Les faits saillants du quatrième trimestre sont :

- a) Augmentation des honoraires professionnels du trimestre dû principalement à l'inscription de la provision pour les honoraires du vérificateur.
- b) Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs de 81 950 \$.

Des informations supplémentaires se retrouvent à la section 1.4

1.9 Instruments financiers et autres instruments

1.9.1 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Détenus à des fins de transactions

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont incluses dans les résultats. L'encaisse, l'encaisse réservée à l'exploration et les dépôts à terme sont classés comme actif détenu à des fins de transaction.

The Company signed an employment contract with its president (David Mc Donald) in January 2006. This agreement was modified in 2008 and plans an annual basic salary of \$125,000 as long as he is an employee of the Company. His salary will be indexed annually according to consumer price

In accordance with this agreement, if a project was brought to the pre-feasibility stage, the president of the Company will receive 1,000,000 shares of the Company or an equivalent amount in cash.

If a project is brought to the production stage, he will receive 1,500,000 shares of the Company or an equivalent in cash.

In the case of a change of control of the Company, Typhoon Exploration Inc. is committed to pay to the president of the Company a leaving indemnity at the David Mc Donald choice:

- a) 1% of the gross value of mining deposits;
- b) 1,500,000 common shares;
- c) The equivalent of three times the base salary in cash;

In addition, the company is committed to allow the president to continue to participate to the share purchase options plan of the Company.

1.8 FOURTH QUARTER

The quarter ending February 28, 2010 recorded a net loss of \$149,927. The net loss for this quarter is similar to the previous quarters.

Highlights for the fourth quarter are:

- a) Increase of professional fees during this quarter due to the inscription of the provision for the auditor's fees.
- b) Future income and mining taxes for the amount of \$81,950.

Additional information is found in section 1.4.

1.9 FINANCIAL INSTRUMENTS AND OTHER INSTRUMENTS

1.9.1 FINANCIAL INSTRUMENTS

Financial assets and financial liabilities are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification as described below. Their classification depends on the purpose, for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Transaction date accounting is used.

Held for trading

Held for trading financial assets are financial assets typically acquired for resale prior to maturity or that are designated as held for trading. They are measured at fair value at the balance sheet date. Fair value fluctuations including interest earned, interest accrued, gains and losses realized on disposal and unrealized gains and losses are included in earnings. Cash, cash reserved for exploration and term deposits are classified as held for trading asset.



Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs sont classés comme prêts et créances.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Les créditeurs et frais courus et le dû à une société apparentée sont classés comme autres passifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La Société utilise la méthode du taux d'intérêt effectif pour constater le produit ou la charge d'intérêt, ce qui inclut les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers.

1.9.2 MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

CPN-174 «Frais d'exploration minière»

Le 27 mars 2009, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié l'abrégé CPN-174 «Frais d'exploration minière» afin de fournir des indications supplémentaires aux entreprises d'exploration minière sur les circonstances où il est nécessaire d'effectuer un test de dépréciation. Ce CPN a été appliqué au cours de l'exercice.

Instruments financiers - informations à fournir et présentation

Au cours de l'exercice, conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société a adopté les modifications au chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA, «Instruments financiers-informations à fournir». Celui-ci a été modifié afin d'améliorer les informations à fournir au sujet des évaluations à la juste valeur et du risque de liquidité rattaché aux instruments financiers. Tous les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan doivent être classés selon une hiérarchie comportant trois niveaux soit :

Niveau 1 : évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : techniques d'évaluation fondées sur des données autres que prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement indirectement;

Niveau 3 : techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données non observables sur le marché.

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Au cours de l'exercice, la Société a adopté le nouveau chapitre 3064, «Écarts d'acquisition et actifs incorporels». Le nouveau chapitre stipule qu'au moment de leur identification initiale, les actifs incorporels doivent être comptabilisés comme des actifs seulement

Loans and receivables

Loans and receivables are accounted for at amortized cost using the effective interest method. Accounts receivable are classified as loans and receivables.

Other liabilities

Other liabilities are recorded at amortized cost using the effective interest method and include all financial liabilities, other than derivative instruments. Accounts payable and accrued liabilities and due to a related company are classified as other liabilities.

Transaction costs

Transaction costs related to held for trading financial assets are treated as expenses at the time they are incurred. Transaction costs related to available-for-sale financial assets and loans and receivables are added to the carrying value of the asset and transaction costs related to other liabilities are netted against the carrying value of liability. They are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

Effective interest method

The Company uses the effective interest method to recognize interest income or expense which includes transaction costs or fees, premiums or discounts earned or incurred for financial instruments.

1.9.2 CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES

EIC-174, "Mining Exploration Costs"

On March 27, 2009, the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA) issued abstract EIC-174, "Mining Exploration Costs", to provide additional guidance for mining exploration enterprises on when an impairment test is required. This abstract was applied during the current year.

Financial Instrument - Disclosures

During the year, in accordance with the applicable transitional provisions, the Company adopted revised section 3862 of the CICA Handbook, "Financial Instruments-Disclosures". This section was amended to enhance disclosures about fair value measurements and the liquidity risk of financial instruments. All financial instruments recognized at fair value on the balance sheet must be classified in three fair value hierarchy levels, which are as follow:

Level 1: valuation based on quoted prices (unadjusted) observed in active markets for identical assets or liabilities;

Level 2: valuation techniques based on inputs other than quote prices in active markets that are either directly or indirectly observable;

Level 3: valuation techniques with significant unobservable market inputs.

Goodwill and Intangible Assets

During the year, the Company adopted Section 3064 "Goodwill and Intangible Assets". The new section states that upon their initial identification, intangible assets are to be recognized as assets only if they meet the definition of an intangible asset and the recognition



s'ils respectent la définition d'un actif incorporel et les critères de constatation. En ce qui concerne l'évaluation ultérieure des actifs incorporels, des écarts d'acquisition et des informations à fournir, le chapitre 3064 reconduit les exigences de l'ancien chapitre 3062, «Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels». L'adoption de ces recommandations n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1582, «Regroupements d'entreprises», le chapitre 1601, «États financiers consolidés», et le chapitre 1602, «Participations sans contrôle». Ces nouvelles normes s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts le 1er janvier 2011 ou après cette date. La Société évalue actuellement les exigences de ces nouvelles normes

Le chapitre 1582 remplace le chapitre 1581 et il établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. Il constitue l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière IFRS 3, «Regroupements d'entreprises». Le chapitre s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe au début du premier exercice annuel ouvert le 1er janvier 2011 ou à une date ultérieure. Pris collectivement, les chapitres 1601 et 1602 remplacent l'ancien chapitre 1600, «États financiers consolidés». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Il s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.

Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Il constitue l'équivalent des dispositions correspondantes de la norme internationale d'information financière IAS 27, «États financiers consolidés et individuels», et s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

L'ICCA planifie la convergence des principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada avec les Normes internationales d'information financière (IFRS) sur une période transitoire qui se terminera en 2011. La Société mettra en application les IFRS pour son trimestre terminé le 31 mai 2011. La Société s'attend à ce que cette transition ait une incidence sur les méthodes de comptabilisation, la présentation de l'information financière et les systèmes d'information. Celle-ci procède actuellement à la phase d'examen et d'évaluation de son projet de mise en oeuvre des IFRS afin de calculer l'incidence de l'adoption de celles-ci sur ses processus, ses systèmes et ses états financiers.

Autres nouvelles normes

D'autres nouvelles normes ont été publiées, mais elles ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers de la Société.

1.10 AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

1.10.1 AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

De l'information additionnelle se rapportant à la Société est disponible sur SEDAR au www.sedar.com .

criteria. As for subsequent measurement of intangible assets, goodwill and disclosure, Section 3064 carries forward the requirements of the old Section 3062 "Goodwill and Other Intangible Assets". The adoption of these recommendations did not have effect on the Company's financial statements.

FUTURE ACCOUNTING CHANGES

Business Combinations, Consolidated Financial Statements and Non-controlling Interests

In January 2009, the CICA issued three new accounting standards: Section 1582, "Business Combinations", Section 1601, "Consolidated Financial Statements", and Section 1602, "Non-controlling interests". These new standards will be effective for years beginning on or after January 1st, 2011. The Company is in the process of evaluating the requirements of these new standards.

Section 1582 replaces Section 1581, and establishes standards for the accounting for a business combination. It provides the Canadian equivalent to International Financial Reporting Standard IFRS 3, "Business Combinations". The section applies prospectively to business combinations for which the acquisition date is on or after the beginning of the first annual reporting year beginning on or after January 1st, 2011. Sections 1601 and 1602 together replace Section 1600, "Consolidated Financial Statements". Section 1601, establishes standards for the preparation of consolidated financial statements. Section 1601 applies to interim and annual consolidated financial statements relating to years beginning on or after January 1st, 2011.

Section 1602 establishes standards for accounting for a non-controlling interest in a subsidiary in consolidated financial statements subsequent to a business combination. It is equivalent to the corresponding provisions of International Financial Reporting Standard IAS 27, "Consolidated and Separate Financial Statements" and applies to interim and annual consolidated financial statements relating to years beginning on or after January 1st, 2011.

International Financial Reporting Standards (IFRS)

The CICA plans the convergence of Canadian generally accepted accounting principles (GAAP) to International Financial Reporting Standards (IFRS) on a transition period ending in 2011. The Company will adopt the IFRS for interim financial statement that will end on May 31, 2011. The Company expects this transition to have an effect on its accounting methods, presentation of financial information and information systems. The Company is currently going through the assessment and evaluation phase of its IFRS implementation project to determine the effect on its processes, systems and financial statements upon adoption.

Other New Standards

Other new standards have been published but they should not have a significative impact on the Company's financial statements.

1.10 OTHER MD&A REQUIREMENTS

1.10.1 OTHER MD&A REQUIREMENTS

Additional information relating to the Company is available on SEDAR at www.sedar.com.



1.10.2 INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS SANS REVENU SIGNIFICATIF

(a) dépenses d'exploration au coût ou capitalisées;

Les informations requises sont présentées dans les notes complémentaires aux états financiers.

(b) frais généraux d'administration;

Voici le détail des frais généraux d'administration pour l'exercice terminé le 28 février 2010 et 2009 et les prévisions budgétaires pour le prochain exercice:

1.10.2 ADDITIONAL DISCLOSURE FOR VENTURE ISSUERS WITHOUT SIGNIFICANT REVENUE

(a) capitalized or expensed exploration costs;

The required disclosure is presented in the notes of the financial statements

(b) general administrative expenses;

For the year ended February 28, 2010 and 2009 and the budget for the next exercise, general administrative expenses are as follows:

Frais généraux d'administration General administrative expenses	28 FÉVRIER 2010 FEBRUARY 28, 2010	28 FÉVRIER 2009 FEBRUARY 28, 2009	Prévisions 2011 BUDGET 2011
Publicité, voyages et représentation	57 466	44 223	60 000 \$
Representation, trips, advertising			
Papeterie et frais de bureau	33 908	45 247	40 000 \$
Stationery and office supplies			
Taxes et permis	21 420	8 296	25 000 \$
Taxes and permit			
Loyers	27 973	16 748	15 000 \$
Lease expenses			
Intérêts et frais bancaires	(43)	83	250 \$
Interest and bank charges	` '		
Frais environnemental	135	2 132	3 500 \$
Environnemental Fees			
Entretien et réparations	8 584	6 559	10 000 \$
Maintenance and repairs			
Total	149 443	123 288	153 750 \$

1.10.3 INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Le tableau suivant détaille la structure du capital actions de la Société au 18 juin 2010, à la date de ce rapport de gestion. Ces données sont sujettes à des ajustements comptables mineurs préalablement à la présentation d'états financiers futurs.

1.10.3 DISCLOSURE OF OUTSTANDING SHARE DATA

The following table details the capital stock structure as at June 18, 2010, the date of this MD&A. These figures may be subject to minor accounting adjustments prior to presentation in future financial statements.

	DATE D'EXPIRATION EXPIRY DATE	PRIX D'EXERCICE EXERCICE PRICE \$	Nombre Number	Nombre Number
Actions classe « A » Class « A » shares				14 105 876
Options Share purchase options	Février 2011 February 2011	0.115	5 000	
Options Share purchase options	Août 2011 August 2011	0.115	15 000	
Options Share purchase options	Octobre 2011 October 2011	0.115	62 500	
Options Share purchase options	Juillet 2012 July 2012	0.115	20 000	
Options Share purchase options	Avril 2013 April 2013	0.115	70 000	
Options Share purchase options	Août 2019 August 2019	0.125	225 000	
Options Share purchase options	Octobre 2019 October 2019	0.26	175 000	
Options Share purchase options	Mars 2020 March 2020	0.17	270 000	
Bons de souscription	Décembre 2013	0.50	23 484	
Warrants	December 2013			
Bons de souscription Warrants	Décembre 2011 December 2011	1.25	609 756	



1.11 FACTEURS DE RISQUES

1.11.1 RISQUES LIÉS À L'EXPLORATION

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comportent l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

1.11.2 RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRE RÈGLEMENTATION

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement à l'entreprise de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique.

Avant que la production ne puisse débuter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales, et rien ne saurait garantir que ces approbations seront obtenues ou qu'elles le seront à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

1.11.3 FINANCEMENT ET MISE EN VALEUR

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de son aptitude à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saurait garantir qu'elle réussira à obtenir le financement requis. De plus, le développement des ressources des propriétés pourrait dépendre de la disponibilité de personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec de plus grandes sociétés de ressources en mesure de fournir cette expertise et ainsi mener à profit l'exploitation minière de ses propriétés.

1.11 RISK FACTORS

1.11.1 EXPLORATION

Exploration and mining involve a high degree of risk. Few exploration properties end up going into production. Other risks related to exploration and mining activities include unusual or unforeseen formations, fire, power failures, labour disputes, flooding, explosions, cave-ins, landslides and shortages of adequate or appropriate manpower, machinery or equipment.

The development of a resource property is subject to many factors, including the cost of mining, variations in the quality of the material mined, fluctuations in the commodity and currency markets, the cost of processing equipment, and others, such as aboriginal claims, government regulations including regulations regarding royalties, authorized production, import and export of natural resources and environmental protection. Depending on the price of the natural resources produced, the Company may decide not to undertake or continue commercial production. There can be no assurance that the expenses incurred by the Corporation to explore its properties will result in the discovery of a commercial quantity of ore. Most exploration projects do not result in the discovery of commercially viable mineral deposits.

1.11.2 ENVIRONMENTAL AND OTHER REGULATION

Current and future environmental laws, regulations and measures could entail unforeseeable additional costs, capital expenditures, restrictions or delays in the Company's activities. Environmental regulations and standards are subject to constant revision and could be substantially tightened, which could have a serious impact on the Company and its ability to develop its properties economically.

Before it commences mining a property, the Company must obtain environmental permits and the approval of the regulatory authorities. There is no assurance that these permits and approvals will be obtained, or that they will be obtained in a timely manner. The cost of complying with government regulations may also affect the viability of an operation or altogether prevent the economic development of a property.

1.11.3 FINANCING AND DEVELOPMENT

Development of the Company's properties therefore depends on the management ability to raise additional required funds. There can be no assurance that the Corporation will succeed in obtaining the funding required. In addition the development of the resources of the properties may rely on the availability of qualified staff or agreements with other large resource companies that can provide the required expertise which may result in a profitable mining operation.



1.11.4 Cours des ressources

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

1.11.5 RISQUES NON ASSURÉS

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

1.12 CONTRÔLE ET PROCÉDURES DE DIVULGATION DE L'INFORMATION

Le président et le chef de la direction financière sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information de la Société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles et procédures ont été évalués au 28 février 2010 et il a été conclu qu'ils étaient adéquats et efficaces.

1.13 CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le président et le chef de la direction financière sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la société au sens du Règlement 52-109. Ces contrôles internes ont été établis au 28 février 2010, il n'y a eu aucun changement dans les contrôles qui auraient considérablement affecté ou du moins, très probablement affecté les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

1.14 STRATÉGIE GLOBALE ET PERSPECTIVES

La perspective pour l'or demeure positive et la société profitera de cette situation pour maintenir son programme de développement. La possibilité de financement pour tous nos projets demeure présente mais nécessitera beaucoup plus de travail de visibilité afin de permettre à la Société de poursuivre de façon significative son programme d'exploration au Québec où les opportunités de découverte sont nombreuses. La Société priorise ses activités d'exploration sur les projets Favolle. Faille 1. Destorbelle et Monexco afin d'augmenter et améliorer la qualité des ressources pour passer à l'étape de préfaisabilité. L'entente intervenue avec Aurizon nous donnera l'opportunité d'intensifier notre programme d'exploration sur les propriétés Fayolle et Aiguebelle-Goldfields. Un comité technique a été formée avec des membres des deux sociétés et procède actuellement à l'analyse du premier budget. Les principaux points du programme d'exploration d'ici la fin de décembre 2010 sont les suivants :

- Prospection
- Décapage
- o Rainurage
- o Cartographie
- Forage (15 000 mètres)

Tous ces travaux ont aussi pour objectif de minimiser l'impact environnemental sur les propriétés. L'année 2010-2011, s'annonce des plus intéressantes.

1.11.4 COMMODITY PRICES

The factors that influence the market value of gold and any other mineral discovered are outside the Company's control. The impact of these factors cannot be accurately predicted. Resource prices can fluctuate widely, and have done so in recent years.

1.11.5 UNINSURED RISKS

The Company may become subject to claims arising from cave-ins, pollution or other risks against which it cannot insure itself or chooses not to insure itself due to the high cost of premiums or other reasons. Payment of such claims would decrease and could eliminate the funds available for exploration and mining activities.

1.12 DISCLOSURE CONTROLS AND PROCEDURES

The company's President and the Chief Financial Officer are responsible for establishing and maintaining the Company's disclosure controls and procedures in accordance with the Multilateral Instrument 52-109 of the Canadian Securities Administrator. These controls and procedures have been evaluated as at February 28, 2010 and have been determined to be effective.

1.13 INTERNAL CONTROL OVER FINANCIAL REPORTING

The company's President and the Chief Financial Officer are responsible for establishing and maintaining the Company's internal controls over financial reporting in accordance with the Multilateral Instrument 52-109 of the Canadian Securities Administrator. These controls have been established as February 28, 2010. There have been no changes, which has materially affected or is reasonably likely to materially affect, the Company's internal controls over financial reporting.

1.14 GLOBAL STRATEGY AND PERSPECTIVES

The outlook for gold continues to be positive and the company will take advantage to maintain its program of development. The prospect for financing of all our projects is positive but will require much more work of visibility to allow the Company to continue its aggressive exploration programs in Quebec where opportunities for discovery are significant. The Company will focus on its exploration activities at the Fayolle, Faille 1, Destorbelle and Monexco projects with the aim of increasing and improving the quality of resources, and moving toward a prefeasibility study. With its expertise the firm plans to capitalize on these. The agreement signed with Aurizon will give us the opportunity to intensify our exploration program on on the Fayolle and Aiguebelle-Goldfields properties A technical committee was trained(formed) with members of both companies(societies) and proceeds at present to the analysis of the first budget. The main points of the program of exploration by the end of December, 2010 are the following ones:

- Prospecting
- Stripping
- Grooving
- Mapping
- Drilling (15,000 meters)

All these works also have for objective to minimize the environmental impact on the properties. The year 2010-2011, looks very interesting.





EXPLORATION TYPHON INC.
RAPPORT FINANCIER ANNUEL
EXERCICES TERMINÉS LE 28 FÉVRIER 2010 ET 2009

TYPHOON EXPLORATION INC. ANNUAL FINANCIAL REPORT YEARS ENDED FEBRUARY 28, 2010 AND 2009

ÉTATS FINANCIERS

Bilans

État des frais d'exploration reportés

Résultats et résultat étendu

Déficit

Surplus d'apport

Bons de souscription

Flux de trésorerie

Notes complémentaires

FINANCIAL STATEMENTS

Balance Sheets

Statement of Deferred Exploration Expenses

Earnings and Comprehensive Income

Deficit

Contributed Surplus

Warrants

Cash Flows

Notes to Financial Statements



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de **EXPLORATION TYPHON INC.**

Nous avons vérifié les bilans de **EXPLORATION TYPHON INC.** aux 28 février 2010 et 2009 et les états des résultats et résultat étendu, du déficit, du surplus d'apport, des bons de souscription, des frais d'exploration reportés et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 28 février 2010 et 2009, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

(signé / signed) Dallaire & Lapointe inc. 1 Comptables Agréés Chartered Accountants

Rouyn-Noranda, Canada Le 31 mai 2010 May 31, 2010

1 CA auditeur permis no. 18 803 CA auditor permit No. 18,803

AUDITORS' REPORT

To the shareholders of **TYPHOON EXPLORATION INC.**

We have audited the balance sheets of **TYPHOON EXPLORATION INC**. as at February 28, 2010 and 2009, and the statements of earnings and comprehensive income, deficit, contributed surplus, warrants, deferred exploration expenses and cash flows for the years then ended. These financial statements are the responsibility of the Company's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audits.

We conducted our audits in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Company as at February 28, 2010 and 2009, and the results of its operations and its cash flows for the years then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

BILANS 28 FÉVRIER	2010	2009	BALANCE SHEETS FEBRUARY 28
	\$	\$	
ACTIF			ASSETS
Actif à court terme			Current assets
Encaisse	194 301	175 754	Cash
Encaisse en fidéicommis	3 490	2 053	Cash in trust
Dépôts à terme, 0,75 % et 1,6 %	600 000	420 792	Term deposits, 0.75% and 1.6%
Intérêts à recevoir	6 211	18 871	Interest receivable
Taxes à recevoir	47 486	262 311	Taxes receivable
Frais payés d'avance	12 924	15 331	Prepaid expenses
Droits miniers à recevoir	274 547	244 969	Mining rights receivable
Crédit d'impôt à recevoir	132 723	379 208	_ Tax credit receivable
	1 271 682	1 519 289	
Encaisse réservée à l'exploration			
(note 3)	63 949	379 208	Cash reserved for exploration (Note 3)
Avances sur travaux d'exploration	05.000		Advance on exploration expenses
(note 11)	25 000 154 005	104.000	(Note 11)
Immobilisations corporelles (note 4)	154 935	104 898	Fixed assets (Note 4)
Propriétés minières (note 5)	266 259	324 259	Mining properties (Note 5)
Frais d'exploration reportés (note 6)	11 197 553	10 884 595	_ Deferred exploration expenses (Note 6)
	12 979 378	13 212 249	=
PASSIF			LIABILITIES
Passif à court terme			Current liabilities
Créditeurs et frais courus	52 572	46 352	Accounts payable and accrued liabilities
Dû à une société apparentée, sans			Due to a related company, without
intérêt (note 11)	7 639	32 305	_ interest (Note 11)
	60 211	78 657	
Impôts sur les bénéfices et impôts			Future income and mining taxes
miniers futurs (note 13)	2 966 950	2 999 900	_ (Note 13)
	3 027 161	3 078 557	_
CAPITAUX PROPRES			SHAREHOLDERS' EQUITY
Capital-actions (note 7)	18 511 753	17 999 968	Capital stock (Note 7)
Bons de souscription	62 325	271 555	Warrants
Surplus d'apport	2 874 315	2 641 896	Contributed surplus
Déficit	(11 496 176)	(10 779 727)	Deficit
_ =•	9 952 217		
	12 979 378	10 133 692 13 212 249	_
	12 313 310	13 212 243	=

ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS / CONTINGENCIES AND COMMITMENTS (notes 9 et / and 10)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, ON BEHALF OF THE BOARD,

(s) Leo Patry	, Administrateur - Director
(s) Paul Antaki	, Administrateur - Director

EXPLORATION TYPHON INC.

ÉTAT DES FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS EXERCICES TERMINÉS LES 28 FÉVRIE	R 2010	2009	STATEMENT OF DEFERRED EXPLORATION EXPENSES YEARS ENDED FEBRUARY 28
	\$	\$	
FRAIS D'EXPLORATION	•	,	EXPLORATION EXPENSES
Forage	124 609	1 222 745	Drilling
Analyse	18 218	190 446	Analysis
Main-d'œuvre logistique	52 134	401 844	Logistic Labor
Gestion des travaux	56 356	437 434	Work management
Frais généraux d'exploration	97 505	732 544	General exploration expenses
Supervision en sous-traitance	362	4 617	Subcontracted supervision
Géophysique	-	138 550	Geophysics
Géologie	126 075	290 470	Geology
AUGMENTATION DE FRAIS D'EXPLORATION	475 259	3 418 650	INCREASE OF EXPLORATION EXPENSES
DROITS MINIERS ET CRÉDIT D'IMPÔTS	(162 301)	(463 717)	MINING RIGHTS AND TAX CREDIT
RADIATION DE FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS	-	(394 730)	WRITE-OFF OF DEFERRED EXPLORATION EXPENSES
SOLDE AU DÉBUT	10 884 595	8 324 392	BALANCE, BEGINNING OF YEAR
SOLDE À LA FIN	11 197 553	10 884 595	BALANCE, END OF YEAR

RÉSULTATS ET RÉSULTAT ÉTENDU EXERCICES TERMINÉS LES 28 FÉVRIEI	R 2010	EAR 2009	NINGS AND COMPREHENSIVE INCOME YEARS ENDED FEBRUARY 28
	\$	\$	
REVENU D'INTÉRÊTS	13 625	60 243	INTEREST REVENUE
FRAIS D'ADMINISTRATION			ADMINISTRATIVE EXPENSES
Salaires et charges sociales	195 123	178 340	Salaries and fringe benefits
Frais généraux d'administration	149 443	123 288	General administrative expenses
Rémunération à base d'actions	78 275	112 100	Stock-based compensation
Modification à la rémunération à base d'actions (note 8)	33 300	-	Modification of stock-based compensation (Note 8)
Impôts de la partie XII.6	(11 549)	20 822	Part XII.6 taxes
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	30 448	47 102	Registration, listing fees and shareholders' information
Honoraires professionnels	90 399	95 267	Professional fees
Honoraires de consultants	21 425	-	Consultants fees
Assurances	23 112	22 639	Insurance
Télécommunications	8 024	8 264	Telecommunications
Amortissement des immobilisations corporelles	21 649	11 821	Amortization of fixed assets
	639 649	619 643	
AUTRES			OTHERS
Radiation de frais d'exploration reportés	-	394 730	Write-off of deferred exploration expenses
Radiation de propriétés minières	120 000	225 000	Write-off of mining properties
	120 000	619 730	_
PERTE AVANT IMPÔTS	746 024	1 179 130	LOSS BEFORE INCOME TAXES
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs (note 13)	(81 950)	7 807	Future income and mining taxes (Note 13)
PERTE NETTE ET RÉSULTAT ÉTENDU	664 074	1 186 937	NET LOSS AND COMPREHENSIVE INCOME
PERTE NETTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE	0,06	0,14	BASIC AND DILUTED NET LOSS PER SHARE

EXPLORATION TYPHON INC.

DÉFICIT EXERCICES TERMINÉS LES 28 FÉVRI	ER 2010	2009	DEFICIT YEARS ENDED FEBRUARY 28
	\$	\$	
SOLDE AU DÉBUT	10 779 727	8 934 962	BALANCE, BEGINNING OF YEAR
Perte nette	664 074	1 186 937	Net loss
Impôts futurs relatifs aux actions accréditives	49 000	593 033	Income taxes related to flow-through shares
Frais d'émission d'actions	3 375	64 795	Share issuance expenses
SOLDE À LA FIN	11 496 176	10 779 727	BALANCE, END OF YEAR

SURPLUS D'APPORT EXERCICES TERMINÉS LES 28 FÉVRIER 2010		2009	CONTRIBUTED SURPLUS YEARS ENDED FEBRUARY 28
	\$	\$	
SOLDE AU DÉBUT	2 641 896	2 067 096	BALANCE, BEGINNING OF YEAR
Options octroyées dans le cadre du régime	78 275	112 100	Options granted under the plan
Modification à la rémunération à base d'actions (note 8)	33 300	-	Modification of stock-based compensation (Note 8)
Ajustement ayant trait aux opérations entre apparentés (note 11)	(26 663)	-	Related party transactions adjustment (Note 11)
Options exercées	(89 450)	-	Options exercised
Bons de souscription expirés	236 957	462 700	_ Warrants expired
SOLDE À LA FIN	2 874 315	2 641 896	BALANCE, END OF YEAR

EXPLORATION TYPHON INC.

BONS DE SOUSCRIPTION EXERCICES TERMINÉS LES 28 FÉVRIER	2010	2009	WARRANTS YEARS ENDED FEBRUARY 28
	\$	\$	
SOLDE AU DÉBUT	271 555	683 270	BALANCE, BEGINNING OF YEAR
Émission de bons de souscription	88 500	50 985	Warrants issued
Modification aux bons de souscription (note 7)	7 865	-	Modification of warrants (Note 7)
Bons de souscription exercés	(68 638)	-	Warrants exercised
Bons de souscription expirés	(236 957)	(462 700)	_ Warrants expired
SOLDE À LA FIN	62 325	271 555	BALANCE, END OF YEAR

2010	2009	CASH FLOWS YEARS ENDED FEBRUARY 28
¢	¢	
Ψ	Ψ	OPERATING ACTIVITIES
(664 074)	(1 186 937)	Net loss
		Items not involving cash:
78 275	112 100	Stock-based compensation
00.000		Madification of stack based somewhole
		Modification of stock-based compensation Write-off of mining properties
120 000		
-	394 730	Write-off of deferred exploration expenses
21 649	11 821	Amortization of fixed assets
(81 950)	7 807	Future income and mining taxes
(492 800)	(435 479)	
236 112	(93 598)	Net change in non-cash operating working capital items
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	- Sapital Komo
(====)	(020 011)	-
		FINANCING ACTIVITIES
(24 666)	(144 767)	Due to a related company
, ,	,	Cash inflow relating to capital stock and
370 062	703 000	warrants
(3 375)	(64 795)	Share issuance expenses
342 021	493 438	-
		INVESTING ACTIVITIES
		Cash reserved for exploration
		Term deposits
		Tax credit received
	,	Acquisition of fixed assets Acquisition of mining properties
	(0 000)	Proceed from disposal of a mining property
	-	Advance on exploration expenses
	(3 418 650)	Deferred exploration expenses
	<u> </u>	
(65.349)	(523 293)	-
10.004	/EE0 000\	Cash and cash equivalents increase
19 984	(၁၁४ ५७८)	(decrease)
177 807	736 739	Cash and cash equivalents, beginning of year
197 791	177 807	Cash and cash equivalents, end of year
	\$ (664 074) 78 275 33 300 120 000 21 649 (81 950) (492 800) 236 112 (256 688) (24 666) 370 062 (3 375) 342 021 315 259 (179 208) 379 208 (98 349) (2 000) 20 000 (25 000) (475 259) (65 349)	\$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$ \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et de l'encaisse en fidéicommis. / Cash and cash equivalents are constituted of cash and cash in trust.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS FEBRUARY 28, 2010 AND 2009

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES 1- STATUTE ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION ACTIVITIE

Exploration Typhon inc., constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est une société d'exploration dont les activités se situent au Canada. La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. Cependant un rapport 43-101 soumis le 21 février 2007 a rapporté les valeurs suivantes: 148 609 onces d'or en Ressources Inférées (6 568 600 tonnes à 0,7 g/t Au) auxquelles s'ajoutent 39 397 onces d'or en Ressources Indiquées (848 600 tonnes à 1,4 g/t Au) (Rapport préparé par Alain Carrier, Géo., M.Sc de InnovExplo - Experts-Conseils; personne qualifiée et indépendante en vertu du Règlement 43-101). L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, les risques reliés à l'exploration et à l'extraction, les guestions relatives à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements.

Pour l'exercice terminé le 28 février 2010, la Société a enregistré une perte nette de 664 074 \$ (1 186 937 \$ en 2009). La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions et d'exercice d'options d'achat d'actions et de bons de souscription afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titres d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société.

DES 1- STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ON ACTIVITIES AND GOING CONCERN

Typhoon Exploration Inc., incorporated under the Canada Business Corporations Act, is an exploration company operating in Canada. The Company has not yet determined whether the mining properties have economically recoverable ore reserves. However a NI43-101 report submitted on February 21, 2007 brought back the following values: 148,609 ounces of gold in Inferred Resources (6.568,600 tons at 0.7 g/t AU) to which 39,397 ounces of gold are added in Indicated Resources (848,600 tons at 1.4 g/t AU) (Report prepared by Alain Carrier, Geo., M.Sc from InnovExplo-Experts-Conseils; qualified independent for the purposes of Regulation 43-101). The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors, including exploration and extraction risks, regulatory issues, environmental and other regulations.

For the year ended February 28, 2010, the Company recorded a net loss of \$664,074 (\$1,186,937 in 2009). Management periodically seeks additional forms of financing through the issuance of shares and the exercise of share purchase options and warrants to continue its operations, and in spite of the obtention in the past, there is no guarantee of success for the future. If the management is unable to obtain new funding, the Company may be unable to continue its operations, and amounts realized for assets may be less than amounts reflected in these financial statements.

Although management has taken steps to verify titles of the mining properties in which the Company has an interest, in accordance with industry standards for the current stage of exploration of such properties, these procedures do not guarantee the Company's title.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS FEBRUARY 28, 2010 AND 2009

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES 1-ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITA-TION (suite)

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes du bilan si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

2- MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

CPN-174 «Frais d'exploration minière»

Le 27 mars 2009, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié l'abrégé CPN-174 «Frais d'exploration minière» afin de fournir des indications supplémentaires aux entreprises d'exploration minière sur les circonstances où il est nécessaire d'effectuer un test de dépréciation. Ce CPN a été appliqué au cours de l'exercice.

Instruments financiers - informations à fournir et présentation

Au cours de l'exercice, conformément aux dispositions transitoires applicables, la Société a adopté les modifications au chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA, «Instruments financiers-informations à fournir». Celui-ci a été modifié afin d'améliorer les informations à fournir au sujet des évaluations à la juste valeur et du risque de liquidité rattaché aux instruments financiers. Tous les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan doivent être classés selon une hiérarchie comportant trois niveaux soit :

Niveau 1 : évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : techniques d'évaluation fondées sur des données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement:

Niveau 3 : techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données non observables sur le marché.

Les résultats de l'application de ces nouvelles normes sont inclus à la note 14 et leur application n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers de la Société.

STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN (continued)

The accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and liquidation of liabilities during the normal course of operations and do not reflect the adjustments to the carrying values of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and balance sheet classifications that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

2- CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES

EIC-174, "Mining Exploration Costs"

On March 27, 2009, the Canadian Institute of Chartered Accountants (CICA) issued abstract EIC-174, "Mining Exploration Costs", to provide additional guidance for mining exploration enterprises on when an impairment test is required. This abstract was applied during the current year.

Financial Instrument - Disclosures

During the year, in accordance with the applicable transitional provisions, the Company adopted revised section 3862 of the CICA Handbook, "Financial Instruments-Disclosures". This section was amended to enhance disclosures about fair value measurements and the liquidity risk of financial instruments. All financial instruments recognized at fair value on the balance sheet must be classified in three fair value hierarchy levels, which are as follow:

Level 1: valuation based on quoted prices (unadjusted) observed in active markets for identical assets or liabilities:

Level 2: valuation techniques based on inputs other than quote prices in active markets that are either directly or indirectly observable;

Level 3: valuation techniques with significant unobservable market inputs.

The results of the application of these new standards are included in note 14 and their application did not have a significant impact on the Company's financial statements.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS FEBRUARY 28, 2010 AND 2009

2- MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Au cours de l'exercice, la Société a adopté le nouveau chapitre 3064, «Écarts d'acquisition et actifs incorporels». Le nouveau chapitre stipule qu'au moment de leur identification initiale, les actifs incorporels doivent être comptabilisés comme des actifs seulement s'ils respectent la définition d'un actif incorporel et les critères de constatation. En ce qui concerne l'évaluation ultérieure des actifs incorporels, des écarts d'acquisition et des informations à fournir, le chapitre 3064 reconduit les exigences de l'ancien chapitre 3062, «Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels». L'adoption de ces recommandations n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables: le chapitre 1582, «Regroupements d'entreprises», le chapitre 1601, «États financiers consolidés», et le chapitre 1602, «Participations sans contrôle». Ces nouvelles normes s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2011 ou après cette date. La Société évalue actuellement les exigences de ces nouvelles normes.

Le chapitre 1582 remplace le chapitre 1581 et il établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises. l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière IFRS 3, «Regroupements d'entreprises». chapitre Le s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe au début du premier exercice annuel ouvert le 1er janvier 2011 ou à une date ultérieure. Pris collectivement, les chapitres 1601 et 1602 1600, remplacent l'ancien chapitre financiers consolidés». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Il s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

2- CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES (continued)

Goodwill and Intangible Assets

During the year, the Company adopted Section 3064 "Goodwill and Intangible Assets". The new section states that upon their initial identification, intangible assets are to be recognized as assets only if they meet the definition of an intangible asset and the recognition criteria. As for subsequent measurement of intangible assets, goodwill and disclosure, Section 3064 carries forward the requirements of the old Section 3062 "Goodwill and Other Intangible Assets". The adoption of these recommendations did not have effect on the Company's financial statements.

FUTURE ACCOUNTING CHANGES

Business Combinations, Consolidated Financial Statements and Non-controlling Interests

In January 2009, the CICA issued three new accounting standards: Section 1582, "Business Combinations", Section 1601, "Consolidated Financial Statements", and Section 1602, "Non-controlling interests". These new standards will be effective for years beginning on or after January 1st, 2011. The Company is in the process of evaluating the requirements of these new standards.

Section 1582 replaces Section 1581, and establishes standards for the accounting for a business combination. It provides the Canadian equivalent to International Financial Reporting Standard IFRS 3, "Business Combinations". The section applies prospectively to business combinations for which the acquisition date is on or after the beginning of the first annual reporting year beginning on or after January 1st, 2011. Sections 1601 and 1602 together replace Section 1600, "Consolidated Financial Statements". Section 1601. establishes standards for the preparation of consolidated financial statements. Section 1601 applies to interim and annual consolidated financial statements relating to years beginning on or after January 1st, 2011.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS FEBRUARY 28, 2010 AND 2009

2- MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES (suite)

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle (suite)

Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Il constitue l'équivalent des dispositions correspondantes de la norme internationale d'information financière IAS 27, «États financiers consolidés et individuels», et s'applique aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

L'ICCA planifie la convergence des principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada avec les Normes internationales d'information financière (IFRS) sur une période transitoire qui se terminera en 2011. La Société mettra en application les IFRS pour son trimestre terminé le 31 mai 2011. La Société s'attend à ce que cette transition ait une incidence sur les méthodes de comptabilisation, la présentation de l'information financière et les d'information. Celle-ci procède actuellement à la phase d'examen et d'évaluation de son projet de mise en oeuvre des IFRS afin de calculer l'incidence de l'adoption de celles-ci sur ses processus, ses systèmes et ses états financiers.

Autres nouvelles normes

D'autres nouvelles normes ont été publiées, mais elles ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les états financiers de la Société.

3- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Présentation des états financiers

Les états financiers sont dressés selon les PCGR du Canada.

2- CHANGES IN ACCOUNTING POLICIES (continued)

FUTURE ACCOUNTING CHANGES (continued)

Business Combinations, Consolidated Financial Statements and Non-controlling Interests (continued)

Section 1602 establishes standards for accounting for a non-controlling interest in a subsidiary in consolidated financial statements subsequent to a business combination. It is equivalent to the corresponding provisions of International Financial Reporting Standard IAS 27, "Consolidated and Separate Financial Statements" and applies to interim and annual consolidated financial statements relating to years beginning on or after January 1st, 2011.

International Financial Reporting Standards (IFRS)

The CICA plans the convergence of Canadian generally accepted accounting principles (GAAP) to International Financial Reporting Standards (IFRS) on a transition period ending in 2011. The Company will adopt the IFRS for interim financial statement that will end on May 31, 2011. The Company expects this transition to have an effect on its accounting methods, presentation of financial information and information systems. The Company is currently going through the assessment and evaluation phase of its IFRS implementation project to determine the effect on its processes, systems and financial statements upon adoption.

Other New Standards

Other new standards have been published but they should not have a significant impact on the Company's financial statements.

3- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Financial Statements

The financial statements were prepared in accordance with Canadian GAAP.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS FEBRUARY 28, 2010 AND 2009

3- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES 3- (suite)

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Détenus à des fins de transactions

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs financiers qui sont généralement acquis en vue d'être revendus avant leur échéance ou qui ont été désignés comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont incluses dans les résultats. L'encaisse, l'encaisse réservée à l'exploration et les dépôts à terme sont classés comme actif détenu à des fins de transaction.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs sont classés comme prêts et créances.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Les créditeurs et frais courus et le dû à une société apparentée sont classés comme autres passifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers détenus à des fins de transaction sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Financial Instruments

Financial assets and financial liabilities are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification as described below. Their classification depends on the purpose, for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Transaction date accounting is used.

Held for trading

Held for trading financial assets are financial assets typically acquired for resale prior to maturity or that are designated as held for trading. They are measured at fair value at the balance sheet date. Fair value fluctuations including interest earned, interest accrued, gains and losses realized on disposal and unrealized gains and losses are included in earnings. Cash, cash reserved for exploration and term deposits are classified as held for trading asset.

Loans and receivables

Loans and receivables are accounted for at amortized cost using the effective interest method. Accounts receivable are classified as loans and receivables.

Other liabilities

Other liabilities are recorded at amortized cost using the effective interest method and include all financial liabilities, other than derivative instruments. Accounts payable and accrued liabilities and due to a related company are classified as other liabilities.

Transaction costs

Transaction costs related to held for trading financial assets are treated as expenses at the time they are incurred. Transaction costs related to available-forsale financial assets and loans and receivables are added to the carrying value of the asset and transaction costs related to other liabilities are netted against the carrying value of liability. They are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS FEBRUARY 28, 2010 AND 2009

3- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES 3- (suite)

Instruments financiers (suite)

Méthode du taux d'intérêt effectif

La Société utilise la méthode du taux d'intérêt effectif pour constater le produit ou la charge d'intérêt, ce qui inclut les coûts de transaction ainsi que les frais, les primes et les escomptes gagnés ou engagés relativement aux instruments financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon leur durée de vie utile respective selon la méthode dégressive et selon les taux indiqués ci-dessous :

SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Financial Instruments (continued)

Effective interest method

The Company uses the effective interest method to recognize interest income or expense which includes transaction costs or fees, premiums or discounts earned or incurred for financial instruments.

Fixed Assets

Fixed assets are accounted for at cost. Amortization of fixed assets is based on their useful life using the declining method at the following rates:

Taux / Rates

Immeuble	5 %	Building
Mobilier et équipement d'exploration	20 %	Furnitures and exploration equipment
Matériel roulant	30 %	Rolling stock

Crédit de droits miniers et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

La Société a droit à un crédit de droits miniers sur les frais reliés aux activités minières engagés au Québec. De plus, elle a droit au crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources à l'égard des frais admissibles engagés au Québec. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des frais d'exploration reportés. Les crédits sont comptabilisés à la condition que la Société soit raisonnablement certaine que les crédits se matérialiseront.

Propriétés minières et frais d'exploration reportés

Les coûts reliés à l'acquisition et à l'exploration de propriétés minières sont capitalisés par propriété jusqu'au début de la production commerciale. Si des réserves de minerai économiquement profitables sont développées, les coûts capitalisés de la propriété concernée sont reclassifiés à titre d'actifs miniers et amortis selon la méthode des unités de production. S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition et d'exploration ne sont pas récupérables selon la durée de vie estimative de la propriété, ou si le projet est abandonné, celui-ci est dévalué à sa valeur nette de réalisation. La direction de la Société revoit régulièrement la valeur comptable des actifs aux fins de dévaluation.

Mining Rights Credit and Refundable Tax Credit Relating to Resources

The Company is entitled to a mining rights credit for mining exploration expenses in Quebec. Furthermore, the Company is entitled to a refundable tax credit relating to resources for mining exploration companies on eligible expenses incurred in Quebec. These tax credits are applied against the costs of deferred exploration expenses. These tax credits are recorded, provided that the Company is reasonably certain that these credits will be received.

Mining Properties and Deferred Exploration Expenses

Costs related to the acquisition and exploration of mining properties are capitalized by property until the commencement of commercial production. If commercially profitable ore reserves are developed, capitalized costs of the related property are reclassified as mining assets and amortized according to the unit of production method. If it is determined that capitalized acquisition, exploration costs are not recoverable over the estimated economic life of the property, or if the project is abandoned, the project is written down to its net realizable value. The Company's management reviews the carrying values of assets on a regular basis to determine whether any write-downs are necessary.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS FEBRUARY 28, 2010 AND 2009

3- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES 3- (suite)

Propriétés minières et frais d'exploration reportés (suite)

La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les claims miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les propriétés minières et les frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Constatation des revenus

Les revenus d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Actions accréditives

La Société a financé une partie de ses activités d'exploration par le biais d'émission d'actions accréditives. Les actions émises suite à un financement par actions accréditives sont comptabilisées à leur prix de vente. Selon les termes des contrats relatifs aux actions accréditives, les avantages fiscaux des dépenses d'exploration sont renoncés en faveur des investisseurs. La Société comptabilise l'impact fiscal relié aux déductions renoncées à la date où la Société renonce aux déductions en faveur des investisseurs pourvu qu'il y ait une assurance raisonnable que les dépenses seront encourues.

SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Mining Properties and Deferred Exploration Expenses (continued)

The recovery of amounts recorded for mining properties and deferred exploration expenses depends on the discovery of economically recoverable reserves, confirmation of the Company's interest in the underlying mineral claims, the ability of the Company to obtain the necessary financing to complete the development, and future profitable production or proceeds from the disposition thereof. The amounts shown for mining properties and deferred exploration expenses do not necessarily represent present-time or future values.

Impairment of Long-lived Assets

Long-lived assets are tested for recoverability whenever events or changes in circumstances indicate that their carrying amount may not be recoverable. An impairment loss is recognized when their carrying value exceeds the total undiscounted cash flows expected from their use and eventual disposition. The amount of the impairment loss is determined as the excess of the carrying value of the asset over its fair value.

Revenue Recognition

Interest revenue are recognized using the accrual basis. It is accrued based on the number of days the investment is held during the year.

Flow-through Shares

The Company has financed a portion of its exploration activities through the issuance of flow-through shares. Shares issued through flow-through financing are recorded at their selling price. Under the terms of the flow-through share agreements, the tax benefits of the exploration expenses are renounced in favour of the investors. The Company records the tax effect related to renounced deductions on the date that the Company renounces the deductions to investors provided there is reasonable assurance that the expenses will be incurred.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS FEBRUARY 28, 2010 AND 2009

3- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES 3- (suite)

Juste valeur des bons de souscription

Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au prorata des justes valeurs en utilisant la méthode Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Encaisse réservée à l'exploration

L'encaisse réservée à l'exploration représente le produit d'un financement public non dépensé pour l'exercice 2010 et un crédit relatif aux ressources non dépensé pour l'exercice 2009. Selon les restrictions imposées par ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds à l'exploration de propriétés minières. Au 28 février 2010, la Société avait de l'encaisse à dépenser en frais d'exploration pour un montant de 63 949 \$ (379 208 \$ en 2009).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Société est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse et les placements temporaires dont la durée est égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux PCGR du Canada, la direction de la Société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les principales estimations incluent la valeur des propriétés minières et des frais d'exploration reportés, le calcul de l'amortissement des immobilisations corporelles ainsi que le calcul de la rémunération à base d'actions. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Perte par action de base et diluée

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice (11 165 238 en 2010 et 8 781 490 en 2009).

SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Fair Value of the Warrants

Proceeds from placements are allocated between shares and warrants issued according to their relative fair value on a pro-rata basis using the Black-Scholes method to determine the fair value of warrants issued.

Share Issuance Expenses

Share issuance expenses are recorded as an increase of the deficit in the year in which they are incurred.

Cash Reserved for Exploration

Cash reserved for exploration represent proceeds of a public financing not yet incurred for the year 2010 and a tax credit to resources for the year 2009 not yet incurred in exploration. The Company must use these funds for mining exploration activities in accordance with restrictions imposed by those financing. As at February 28, 2010, the Company had cash reserved for exploration amounting to \$63,949 (\$379,208 in 2009).

Cash and Cash Equivalents

The Company's policy is to present cash and temporary investments having a term of three months or less from the acquisition date in cash and cash equivalents.

Accounting Estimates

The preparation of financial statements in accordance with Canadian GAAP requires management to make estimates and assumptions that affect the amounts recorded in the financial statements and notes to financial statements. The estimates are based on management's best knowledge of current events and actions that the Company may undertake in the future. Significant estimates include the carrying value of mining properties and deferred exploration expenses, calculation of amortization of fixed assets and calculation of stock-based compensation expenses. Actual results may differ from those estimates.

Basic and Diluted Loss per Share

The basic loss per share was calculated using the weighted average of shares outstanding during the year (11,165,238 in 2010 and 8,781,490 in 2009).

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS FEBRUARY 28, 2010 AND 2009

3- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES 3- (suite)

Perte par action de base et diluée (suite)

La perte par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société impute aux résultats la rémunération à base d'actions offerte à ses employés et aux administrateurs ainsi que les autres paiements à base d'actions offerts aux non-employés, selon la méthode fondée sur la juste valeur. La juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution est déterminée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation du prix des options. La dépense de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des options d'achat d'actions.

Conventions d'options sur des propriétés minières

À l'occasion, la Société acquiert ou cède des intérêts miniers conformément aux modalités de conventions d'options. Comme les options peuvent être exercées selon le bon vouloir de leur titulaire, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements relatifs aux options sont comptabilisés à titre de coûts ou d'encaissements découlant de propriétés minières lorsque ces paiements sont faits ou reçus.

Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs

La Société utilise la méthode axée sur le bilan pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés par application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouvrés ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts futurs est constatée dans les résultats de l'exercice, qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification.

SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Basic and Diluted Loss per Share (continued)

The diluted loss per share, which is calculated with the treasury method, is equal to the basic loss per share due to the anti-dilutive effect of share purchase options and warrants.

Stock-based Compensation and Other Stock-based Payments

The Company accounted for in earnings stock-based compensation provided to employees and directors, and stock-based payments to non-employees, using the fair value-based method. The fair value of stock options at the grant date is determined according to the Black-Scholes option pricing model. Compensation expenses are recognized over the vesting period of the stock options.

Mining Properties Options Agreements

From time to time, the Company may acquire or dispose of mining properties pursuant to the terms of options agreements. Due to the fact that options are exercisable entirely at the discretion of the optionee, the amounts payable or receivable are not recorded. Option payments are recorded as mining properties costs or recoveries when the payments are made or received.

Future Income and Mining Taxes

The Company uses the asset and liability method of accounting for income taxes. Under this method, future tax assets and liabilities are recognized for tax consequences attributable to differences between the financial statements carrying amounts of existing assets and liabilities and their respective tax bases. Future tax assets and liabilities are measured using enacted or substantively enacted tax rates that are expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are likely to be recovered or settled. The effect on future tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income in the year that includes the enactment date.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS FEBRUARY 28, 2010 AND 2009

3- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES 3- (suite)

Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs (suite)

La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

Future Income and Mining Taxes (continued)

The Company establishes a valuation allowance against future income tax assets if, based on available information, it is more likely than not that some or all of the future tax assets will not be realized.

4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES / FIXED ASSETS

			2010
		Amortissement cumulé	
	Coût Cost \$	Accumulated Amortization \$	Valeur nette Net Value \$
Terrains / Lands	42 770	-	42 770
Immeuble / Building	64 006	2 190	61 816
Mobilier et équipement d'exploration / Furnitures and exploration equipment	13 537	5 106	8 431
Matériel roulant / Rolling stock	70 450	28 532	41 918
	190 763	35 828	154 935

		Amortissement cumulé	2009
	Coût Cost \$	Accumulated Amortization \$	Valeur nette Net Value \$
Terrain / Land	40 000	-	40 000
Mobilier et équipement d'exploration / Furnitures and exploration equipment	8 627	3 611	5 016
Matériel roulant / Rolling stock	70 450	10 568	59 882
	119 077	14 179	104 898

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS FEBRUARY 28, 2010 AND 2009

5- PROPRIÉTÉS MINIÈRES / MINING PROPERTIES

			Solde au			Solde au
	Royautés	Canton	28 février 2009	Augmentation	Cession /	28 février 2010
	Royalties	Township	Balance as at	Addition	Radiation	Balance as at
			February 28,		Disposal /	February 28,
			2009		Write-off	2010
			\$	\$	\$	\$
Monexco	1,5 %	Mc Corkill	2 435	-	-	2 435
Fayolle	2 %	Aiguebelle	108 482	-	(20 000)	88 482
Aiguebelle-						
Goldfields	2 %	Aiguebelle	93 341	-	-	93 341
Destorbelle	2 %	Aiguebelle	1	-	-	1
Faille 1	2 %	Clericy	-	82 000	-	82 000
U3O8	2 %	Côte -Nord	120 000		(120 000)	
			324 259	82 000	(140 000)	266 259

Monexco (100 %)

Acquisition en 2002 lors de l'acquisition de la filiale Capital de Risque Black Riverside inc. / Acquisition in 2002 by acquisition of the subsidiary Black Riverside Venture Capital Inc.

Fayolle (100 %)

Acquisition de 70 % en septembre 2003 et de 30 % en avril 2004, par l'émission de 200 000 actions de la Société et un paiement de 20 000 \$ en espèces. Au cours de l'exercice, la société a vendu 12 claims pour la somme de 20 000 \$. / Acquisition of 70% in September 2003 and 30% in April 2004, by issuance of 200,000 shares of the Company and by payment of \$20,000 in cash. During the year, the Company sold 12 claims for an amount of \$20,000.

Aiguebelle-Goldfields (option sur 51 % / option on 51%)

Acquisition en 2006 en contrepartie de l'émission de 50 000 actions de la Société et d'un paiement de 10 000 \$ en espèces. De plus, la Société a encouru des dépenses totalisant 35 342 \$ qui correspondent à des frais relatifs à la voie d'accès à la propriété. Par la suite, la Société a émis 200 000 actions afin de pouvoir continuer l'option (voir engagement en note 10). / Acquisition in 2006 by issuance of 50,000 shares of the Company and by payment of \$10,000 in cash. In addition, the Company incurred expenses amounting to \$35,342 corresponding to costs related to the access of the property. Afterward, the Company issued 200,000 shares to continue the option agreement (see commitment in note 10).

Destorbelle (50 %)

Suite à une entente intervenue en septembre 2008 (voir note 10), la Société a cédé un intérêt de 50 % de cette propriété composée de 24 claims à la société publique Exploration Diamond Frank inc. en contrepartie de travaux d'exploration d'un montant de 1 000 000 \$. / Following an agreement signed in September 2008 (see note 10), the Company sold a 50% interest of that property composed of 24 claims to the public company Diamond Frank Exploration Inc. in counterpart of \$1,000,000 in exploration expenses.

Faille 1 (100 %)

Acquisition en avril 2009 en contrepartie de l'émission de 800 000 actions de la Société et d'un paiement de 2 000 \$ en espèces. / Acquisition in April 2009 by issuance of 800,000 shares of the Company and by payment of \$2,000 in cash.

U3O8 (100 %)

Acquisition en mars 2008 en contrepartie de l'émission de 950 000 actions de la Société et un paiement de 6 000 \$ en espèces. Cette propriété a été abandonné au cours de l'exercice / Acquisition in March 2008 by issuance of 950,000 shares of the Company and by payment of \$6,000 in cash. That property was abandoned during the year.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS FEBRUARY 28, 2010 AND 2009

6- FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS / DEFERRED EXPLORATION EXPENSES

	Solde au 28 février 2009 Balance as at February 28, 2009	Augmentation Addition	Droits miniers et crédits d'impôts Mining rights and tax crédit	Solde au 28 février 2010 Balance as at February 28, 2010
	\$	\$	\$	\$
Monexco	1 203 220	-	-	1 203 220
Fayolle	8 833 436	473 524	(161 709)	9 145 251
Aiguebelle-Goldfields	847 939	1 735	(592)	849 082
	10 884 595	475 259	(162 301)	11 197 553

7- CAPITAL-ACTIONS / CAPITAL STOCK

Autorisé / Authorized

Nombre illimité et sans valeur nominale / Unlimited number of shares without par value

Actions de catégorie "A", votantes et participantes / Class "A" shares, voting and participating

Actions de catégorie "B", non votantes, non participantes, pouvant être émises en une ou plusieurs séries. Les administrateurs sont autorisés à fixer le nombre d'actions de chacune des séries et à déterminer les droits, privilèges, restrictions et conditions se rattachant aux actions de chacune des séries / Class "B" shares, nonvoting, non-participating, may be issued in one or more series. The directors are authorized to fix the number of shares in each serie and to determine the rights, privileges, restrictions and conditions appertaining to the shares of each serie.

Les mouvements dans le capital-actions de catégorie "A" de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company Class "A" capital stock were as follows:

	2010		20	09	
	Quantité Number	Montant Amount \$	Quantité Number	Montant Amount \$	
Solde au début	9 248 894	17 999 968	8 209 814	17 215 953	Balance, beginning of year
Payées en argent (1)	833 200	26 500	212 080	130 403	Paid in cash (1)
Financement accréditif (2)	1 333 400	160 000	712 000	521 612	Flow-trough shares (2)
Bons de souscription exercés (3)	633 126	148 862	-	-	Exercised warrants (3)
Modification aux bons de souscription (4)	-	(7 865)	-	-	Modification of warrants (4)
Options exercées (5)	122 500	104 288	-	-	Exercised options (5)
Propriétés minières	800 000	80 000	115 000	132 000	Mining properties
Solde à la fin	12 971 120	18 511 753	9 248 894	17 999 968	Balance, end of year

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS FEBRUARY 28, 2010 AND 2009

7- CAPITAL-ACTIONS (suite) / CAPITAL STOCK (continued)

Regroupement d'actions / Consolidation of shares

En février 2009, la Société a regroupé ses actions de catégorie "A" à raison d'une nouvelle action de catégorie "A" pour chaque dix actions de catégorie "A" émises. / In Febuary 2009, the Company has consolidated its Class "A" shares on the basis of one new Class "A" share for each ten Class "A" shares issued.

- (1) La valeur des actions payées en argent est présentée déduction faite de la juste valeur des bons de souscription au montant de 88 500 \$ (10 197 \$ en 2009).
- (2) La valeur des actions accréditives est présentée déduction faite de la juste valeur des bons de souscription en 2009 au montant de 40 788 \$.
- (3) Ce montant inclut la juste valeur des bons de souscription exercés en 2010 au montant de 68 638 \$.
- (4) Au cours de l'exercice, la Société a modifié le prix d'exercice de 491 516 bons de souscription de 0,50 \$ à 0,12 \$. Une augmentation de la juste valeur des bons de souscription a été inscrite en réduction du capitalactions.
- (5) Ce montant inclut la juste valeur des options exercées en 2010 au montant de 89 450 \$.

- (1) Value of capital stock paid in cash is presented net of the fair value of warrants amounting to \$88,500 (\$10,197 in 2009).
- (2) Value of flow-through shares is presented net of the fair value of warrants in 2009 amounting to \$40,788.
- (3) This amount includes the fair value of exercised warrants in 2010 amounting to \$68,638.
- (4) During the year, the Company modified the exercise price of 491,516 warrants from \$0,50 to \$0,12. An increase of the fair value of warrants was recorded as a reduction of capital stock.
- (5) This amount includes the fair value of exercised options in 2010 amounting to \$89,450.

8- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE 8-SOUSCRIPTION

Options d'achat d'actions

La Société a instauré un régime d'options d'achat d'actions (le «régime») en vertu duquel des options peuvent être accordées à des dirigeants, administrateurs, employés, consultants ainsi qu'à des fournisseurs de services de la Société. Le régime prévoit que le nombre maximal d'actions de la Société qui peuvent être réservées à des fins d'émission ne peut excéder 1 004 889 actions (820 981 en 2009) et que le nombre maximal d'actions réservées à l'attribution des options à un seul bénéficiaire ne peut dépasser 5 % (2 % pour les fournisseurs de services et les responsables des relations aux investisseurs) des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution.

Les conditions d'acquisition des options d'achat d'actions sont sans restriction. Par contre, les droits aux options pour les responsables des relations aux investisseurs deviennent acquis sur une période de 12 mois, soit 25 % à chaque trimestre. Le prix de levée des options est fixé au moment de l'octroi mais ne peut être inférieur au cours de clôture. La durée maximum des options est de 10 ans (5 ans en 2009).

SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS

Share Purchase Options

The Company has established a stock option plan (the "plan") pursuant to which options to purchase shares may be granted to certain officers, directors, employees and consultants of the Company as well as suppliers of the Company. The Plan provides that the maximum number of shares that may be reserved for issuance under the plan shall not exceed 1,004,889 shares (820,981 in 2009) and that the maximum number of shares which may be reserved for issuance to any optionee pursuant to it may not exceed 5% (2% for suppliers and relation investors representative) of the shares outstanding at the time of grant.

The acquisition conditions of share purchase options are without restriction. Therefore the options granted to relation investors representative are vested over a 12 month period on the basis of 25% every quarter. Exercise price of options is determined at the grant date and shall not be inferior to the closing price. The options period shall be a period of a maximum of 10 years (5 years in 2009).

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS FEBRUARY 28, 2010 AND 2009

8- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE 8-SOUSCRIPTION (suite)

Options d'achat d'actions (suite)

Au cours de l'exercice, la juste valeur des options octroyées en vertu du régime a été calculée selon le modèle Black-Scholes d'évaluation du prix des options avec les hypothèses suivantes : durée estimative de 10 années (5 années en 2009), taux d'intérêt sans risque de 3,49 % (3,03 % en 2009), dividende prévu de 0 % (0 % en 2009) et volatilité prévue de 116 % (102 % en 2009). De plus, au cours de l'exercice, la Société a octroyé des bons de souscription aux investisseurs. La juste valeur de ces bons de souscriptions a été calculée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes en considérant les hypothèses suivantes : durée estimative de 1,3 ans (1,3 ans en 2009), taux d'intérêt sans risque de 1,08 % (1,17 % en 2009), dividende prévu de 0 % (0 % en 2009) et volatilité de 136 % (139 % en 2009).

SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Share Purchase Options (continued)

2000

During the year, the fair value of options granted in accordance with the plan was estimated using the Black-Scholes option pricing model with the following assumptions: estimated duration of 10 years (5 years in 2009), risk-free interest rate of 3.49% (3.03% in 2009), expected dividend yield of 0% (0% in 2009) and expected volatility rate of 116% (102% in 2009). In addition, during the year, the Company granted warrants to investors. The fair value of warrants was estimated using the Black-Scholes pricing model considering the following assumptions: estimated duration of 1.3 years (1.3 years in 2009), risk-free interest rate of 1.08% (1.17% in 2009), expected dividend yield of 0% (0% in 2009) and volatility rate of 136% (139% in 2009).

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société accordées en vertu du régime se détaillent comme suit : / Changes in Company share purchase options granted under the plan were as follows:

0040

	201	2010		09	
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré / Weighted average exercise price \$	
Solde au début	312 500	1,93	271 000	2,40	Balance, beginning of year
Octroyées	475 000	0,17	147 500	1,00	Granted
Exercées	(122 500)	0,12	-	-	Exercised
Annulées et expirées	(92 500)	0,115	(106 000)	1,90	Expired and cancelled
Solde à la fin	572 500	0,16	312 500	1,93	Balance, end of year
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	572 500	0,16	312 500	1,93	Exercisable options, end of year
		2010	2009		
La moyenne pondérée juste valeur des options attribuées		\$ 0,16	\$ 0,76		ighted average fair value ns granted

EXPLORATION TYPHON INC.

TYPHOON EXPLORATION INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES 28 FÉVRIER 2010 ET 2009 NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS FEBRUARY 28, 2010 AND 2009

8- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE 8-SOUSCRIPTION (suite) SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Options d'achat d'actions (suite)

Share Purchase Options (continued)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options d'achat d'actions au 28 février 2010. / The following table summarizes the information relating to share purchase options as at February 28, 2010.

Options en circulation	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée	Prix de levée
Options Outstanding	Weighted average remaining contractual life	Exercise price \$
5 000	0,9 an/year	0,115 (1)
15 000	1,4 ans/years	0,115 (1)
62 500	1,6 ans/years	0,115 (1)
20 000	2,4 ans/years	0,115 (1)
70 000	3,1 ans/years	0,115 (1)
225 000	9,4 ans/years	0,125
<u>175 000</u>	9,6 ans/years	0,26
<u>572 500</u>		

⁽¹⁾ Au cours de l'exercice, la société a modifié le prix d'exercice de 285 000 options, dont 22 500 options passant de 4,50 \$ à 0,115 \$, 15 000 options de 4,10 \$ à 0,115 \$, 75 000 options de 2,20 \$ à 0,115 \$, 55 000 options de 1,90 \$ à 0,115 \$ et 117 500 options de 1 \$ à 0,115 \$. Une augmentation de la juste valeur de ces options a été inscrite en augmentation du surplus d'apport et de la rémunération à base d'actions. / During the year, the Company modified the exercise price of 285,000 options detailed as follows: 22,500 options from \$4,50 to \$0,115, 15,000 options from \$4,10 to \$0,115, 75,000 options from \$2,20 to \$0,115, 55,000 options from \$1,90 to \$0,115 and 117,500 options from \$1 to \$0,115. An increase of the fair value of options was recorded as an increase of contributed surplus and stock-based compensation.

Bons de souscription / Warrants

2010

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit : / Changes in Company warrants were as follows:

2000

	2010		200) 9	
	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price	Quantité Number	Prix de souscription moyen pondéré / Weighted average exercise price	
		\$		\$	
Solde au début	973 775	3,77	781 256	6,00	Balance, beginning of year
Octroyés	833 200	0,18	624 080	1,30	Granted
Exercés	(633 126)	0,13	-	-	Exercised
Expirés	(650 365)	5,29	(431 561)	5,80	Expired
Solde à la fin	523 484	0,21	973 775	3,77	Balance, end of year

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS FEBRUARY 28, 2010 AND 2009

8- OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET BONS DE 8-SOUSCRIPTION (suite)

SHARE PURCHASE OPTIONS AND WARRANTS (continued)

Bons de souscription (suite) / Warrants (continued)

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription au 28 février 2010. / The following table summarizes the information relating to warrants as at February 28, 2010.

Bons de souscription en circulation	Prix	Date d'expiration /
Warrants Outstanding	Price	Expiry Date
	\$	
23 484	0,50	Décembre 2013 / December 2013
<u>500 000</u>	0,20	Octobre 2011 / October 2011
523 484		

Options émises aux courtiers / Options granted to brokers

Le tableau ci-après résume l'information relative aux options émises aux courtiers au 28 février 2010. / The following table summarizes the information relating to options granted to brokers as at February 28, 2010.

	2010		20	009	
	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price	Quantité Number	Prix de levée moyen pondéré Weighted average exercise price	
		\$		\$	
Solde au début	30 000	3,00	58 125	3,10	Balance, beginning of year
Expirées	(30 000)	3,00	(28 125)	3,20	Expired
Solde à la fin		-	30 000	3,00	Balance, end of year

Aucune option émise aux courtiers n'est en circulation au 28 février 2010 / No option granted to brokers was outstanding as at February 28, 2010

9- ÉVENTUALITÉS

Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit au niveau de la résultante, de son échéance ou de son impact. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Société opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites serait comptabilisé aux résultats de l'exercice au cours duquel il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.

9- CONTINGENCIES

The Company's operations are governed by governmental laws and regulations regarding environmental protection. Environmental consequences are hardly identifiable, in terms of level, impact or deadline. At the present time and to the best knowledge of its management, the Company is in conformity with the laws and regulations in effect. Restoration costs will be accrued in the financial statements only when they will be reasonably estimated and will be charged to the earnings at that time.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS FEBRUARY 28, 2010 AND 2009

9- ÉVENTUALITÉS (suite)

La Société se finance en partie par l'émission d'actions accréditives et ordinaires, cependant il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet.

10- ENGAGEMENTS

En février 2006, la Société a signé une entente visant l'acquisition d'un intérêt de 51 % dans la propriété Aiguebelle-Goldfields. Pour se conformer à l'entente, la Société a versé 10 000 \$ en espèces à la signature de l'entente et a émis 50 000 actions. Au cours de l'exercice précédent, la Société a émis 200 000 actions supplémentaires au vendeur afin de se conformer à l'entente. De plus, la Société avait à dépenser une somme globale de 1 000 000 \$ en travaux d'exploration. Un montant de 600 000 \$ devait être dépensé avant le 28 février 2008 et le partenaire a accepté lesdits travaux. La Société a obtenu un délai supplémentaire jusqu'au 28 février 2012 pour effectuer travaux supplémentaires les 400 000 \$. Le partenaire a accepté des travaux d'exploration additionnels de l'ordre de 210 400 \$ de sorte qu'il reste à investir à la Société un montant de 189 600 \$ afin de respecter l'engagement en question.

En vertu d'une convention conclue en septembre 2008, la Société s'est engagée envers Exploration Diamond Frank inc. (société publique) à céder une participation indivise de 50 % de l'indice Destorbelle, composé de 24 claims. Exploration Diamond Frank inc. devra suivre les conditions suivantes :

- effectuer 600 000 \$ de travaux d'exploration avant le 31 décembre 2009 pour 49 % (condition respectée),
- effectuer 400 000 \$ de travaux d'exploration avant le 31 mars 2010 pour 1 % (selon une entente amendée, ce délai a été reporté au 31 mars 2011), (condition respectée au cours du mois d'avril 2010).

9- **CONTINGENCIES** (continued)

The Company is partly financed by the issuance of flow-through shares and common shares. However, there is no guarantee that the funds spent by the Company will qualify as Canadian exploration expenses, even if the Company has committed to take all the necessary measures for this purpose.

10- COMMITMENTS

In February 2006, the Company signed an agreement to acquire a 51% interest in the Aiguebelle-Goldfields property. According to the agreement, the Company paid \$10,000 in cash at the signature of the agreement and issued 50,000 shares. During the previous year, the Company issued 200,000 shares to the vendor to respect the term of the agreement. Furthermore, the Company had to incur a total amount of \$1,000,000 in exploration expenses. Exploration works for an amount of \$600,000 had to be incurred before February 28, 2008 and the partner accepted these expenses. The Company obtained a postponed deadline to February 28, 2012 to incur additional expenses of \$400,000. The partner accepted additional exploration expenses for an amount of \$210,400, so the Company will have to incur an additional amount of \$189,600 to follow the agreement.

Pursuant to an agreement signed in September 2008, the Company is engaged with Diamond Frank Exploration Inc. (a public company) to sell a 50% undivided interest in Destorbelle showing, composed of 24 claims. Diamond Frank Exploration Inc. will have to fulfill the following conditions:

- incur \$600,000 in exploration work before December 31, 2009 for 49% (condition fulfilled),
- incur \$400,000 in exploration work before March 31, 2010 for 1%. (according to a modified agreement, the exploration work must be completed before March 31, 2011), (condition fulfilled during the month of April 2010).

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS FEBRUARY 28, 2010 AND 2009

11- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société a signé un contrat de gestion avec Ressources Lutsvisky inc. (Lutsvisky), une société dont l'actionnaire unique est le président d'Exploration Typhon inc. (Typhon). Ce contrat de services prévoit la gestion des projets d'exploration minière de la Société. Ce contrat est entré en vigueur le premier janvier 2009 et il est d'une durée indéterminée. Advenant le cas où Typhon résilie le contrat, elle devra paver un montant égal à 15 % du montant du programme d'exploration de l'année en cours et une pénalité de 5 % par année, pour les trois années suivant la date de la résiliation du présent contrat. Dans le cadre de cette entente, Lutsvisky engagera l'ensemble des dépenses encourues dans le cadre des projets d'exploration et elle facturera les coûts à Typhon en majorant ces dépenses de 15 %.

Au cours de l'exercice, la Société a encouru des frais d'exploration de 468 710 \$ (3 418 650 \$ en 2009) auprès de Lutsvisky. De plus, Typhon a encouru des frais généraux d'administration totalisant 61 565 \$ (56 019 \$ en 2009) et des honoraires professionnels de 1 425 \$ (13 992 \$ en 2009) auprès de cette même société. Au 28 février 2010, la Société a versé une avance de 25 000 \$ à Lutsvisky pour des travaux d'exploration.

Au 28 février 2010 et 2009, le dû à une société apparentée provient de Lutsvisky et ces soldes sont présentés dans un poste distinct au passif à court terme.

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties aux accords.

Au cours de l'exercice, la Société a acquis un bâtiment et un terrain pour un montant de 50 000 \$ d'une société contrôlée par le président de la Société.

Ces opérations n'ont pas été conclues dans le cours normal des activités de la Société et sont mesurées en fonction de leur valeur comptable. La différence entre le montant payé et la valeur comptable a été comptabilisée au surplus d'apport.

11- RELATED PARTY TRANSACTIONS

The Company signed an agreement with Ressources Lutsvisky Inc. (Lutsvisky), a company whose sole shareholder is also president of Typhoon Exploration Inc. (Typhoon). This agreement provides for the management of mining exploration projects of the Company. This contract came into effect on January first 2009 and his duration is indefinite. In the case of a contract cancellation by Typhoon, it will have to pay an amount equal to 15% of the exploration program of the year and a yearly 5% penalty for three years after the cancellation of the contract. In relation with that agreement, Lutsvisky will incur all of the expenses relating to the exploration projects and will invoice them to Typhoon with a 15% gross-up.

During the year, the Company incurred exploration expenses amounting to \$468,710 (\$3,418,650 in 2009) with Lutsvisky. In addition, Typhoon incurred general administration expenses for \$61,565 (\$56,019 in 2009) and professional fees for \$1,425 (\$13,992 in 2009) with the said company. As at February 28, 2010, the Company paid to Lutsvisky \$25,000 for advance on exploration expenses.

As at February 28, 2010 and 2009, the due to a related company comes from Lutsvisky. The balance amounts are presented in the current liabilities.

The transactions are in the normal course of operations and are measured at the exchange amount, which is the amount of consideration established and agreed by the related parties.

During the year, the Company acquired from a company controlled by the president of the Company a building and a land for an amount of \$50,000.

The transaction are not in the normal course of operations and are mesured at the book value. The difference between the cash payment and the carrying value has been record to contributed surplus.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS FEBRUARY 28, 2010 AND 2009

11- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

La Société a signé un contrat d'emploi avec son président. La Société s'est engagée à lui verser un salaire annuel de 125 000 \$ tant et aussi longtemps qu'il sera à l'emploi de la Société. Son salaire sera indexé annuellement selon l'indice des prix à la consommation.

En vertu de cette entente, si un projet était porté au stade de pré-faisabilité, le président de la Société recevrait 1 000 000 d'actions de la Société ou l'équivalent en argent.

Si un projet était porté au stade de la production, celui-ci recevrait à cette date, 1 500 000 d'actions de la Société ou l'équivalent en argent.

Dans le cas d'un changement de contrôle de la Société, Exploration Typhon inc. s'engage à verser au président de la Société la prime de séparation suivante, au choix de celui-ci :

- a) 1 % de la valeur brute des dépôts miniers ;
- b) 1 500 000 actions ordinaires;
- c) l'équivalent de trois fois le salaire de base au comptant.

De plus, la Société s'engage à ce que le président puisse continuer sa participation au régime d'options d'achat d'actions.

11- RELATED PARTY TRANSACTIONS (continued)

The Company signed an employment contract with its president. The Company has to pay him an annual salary of \$125,000 as long as he is an employee of the Company. His salary will be indexed annually according to consumer price index.

In accordance with this agreement, if a project was brought to the pre-feasibility stage, the president of the Company would receive 1,000,000 shares of the Company or an equivalent amount in cash.

If a project was brought to the production stage, he would receive at that date 1,500,000 shares of the Company or an equivalent amount in cash.

In the case of a change of control of the Company, Typhoon Exploration Inc. is committed to pay to the president of the Company one of the following leaving indemnity, at his election:

- a) 1% of the gross value of mining deposits;
- b) 1,500,000 common shares;
- the equivalent of three times the base salary in cash.

In addition, the Company is committed to allow the president to continue to participate to the share purchase options plan of the Company.

12- ÉLÉMENTS SANS INCIDENCE SUR LA 12- ITEMS NOT AFFECTING CASH AND CASH TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE EQUIVALENTS TRÉSORERIE

	2010	2009	
	\$	\$	
Acquisition de propriétés minières par l'émission de capital-actions	80 000	132 000	Acquisition of mining properties by issuance of capital stock
Ajustement ayant trait aux opérations entre apparentées (note 11)	(26 663)	-	Related party transactions adjustment (Note 11)
Impôts futurs relatifs aux actions accréditives inclus dans les frais d'émission	49 000	593 033	Future income taxes relating to flow- through shares included in share issuance expenses
Crédit d'impôt à recevoir	132 723	379 208	Tax credit receivable
Droits miniers à recevoir	29 578	84 509	Mining rights receivable

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS FEBRUARY 28, 2010 AND 2009

13- IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS 13- FUTURE INCOME AND MINING TAXES MINIERS FUTURS

Le rapprochement de la charge d'impôts sur les bénéfices calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec de 30,74 % (30,9 % en 2009), avec la charge d'impôts sur les bénéfices figurant dans les états financiers se détaille comme suit : The reconciliation of the income tax expense calculated using the combined Federal and Quebec provincial statutory tax rate of 30.74% (30.9% in 2009) to the income tax expense per the financial statements is as follows:

	2010	2009	
	\$	\$	
Perte avant impôts	(746 024)	(1 179 130)	Loss before income taxes
Impôts au taux de base combiné	(229 328)	(364 351)	Income taxes at combined rate
Frais d'émission d'actions déductibles	(57 335)	(70 766)	Deductible share issuance expenses
Éléments non déductibles	106 403	287 073	Non-deductible items
Avantage fiscal non constaté	180 260	148 044	Unrecognized tax benefit
Impôts futurs comptabilisés aux résultats	(81 950)	7 807	Future income taxes recorded in earnings
Impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs	(81 950)	7 807	Future income and mining taxes

Les éléments importants des actifs et des passifs d'impôts futurs se détaillent comme suit :

Significant components of the future tax assets and liabilities are as follows:

	2010	2009	
	\$	\$	
Pertes reportées	1 140 265	1 078 800	Losses carried forward
Frais d'émission d'actions	65 670	122 600	Share issuance expenses
Immobilisations corporelles		5 500	Fixed assets
Total des actifs d'impôts futurs bruts	1 205 935	1 206 900	Total gross future tax assets
Provision pour moins-value	(1 205 935)	(1 206 900)	Valuation allowance
Actifs d'impôts futurs nets	_		Net future tax assets
	\$	\$	
Immobilisations corporelles	1 420	-	Fixed assets
Propriétés minières	81 850	98 400	Mining properties
Frais d'exploration reportés	2 883 680	2 901 500	Deferred exploration expenses
Passif d'impôts futurs nets	2 966 950	2 999 900	Net future tax liabilities

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS FEBRUARY 28, 2010 AND 2009

13- IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS 13- FUTURE INCOME AND MINING TAXES (continued) MINIERS FUTURS (suite)

La Société a accumulé à des fins fiscales des pertes autres que des pertes en capital.

The Company has accumulated non-capital losses for income tax purposes.

Ces pertes viendront à échéance dans les délais suivants :

Those losses will expire as follows:

Fédéral / Federal		Provincial
	\$	\$
2014	410 800	498 700
2015	437 640	407 300
2026	575 500	373 100
2027	1 114 200	684 400
2028	601 130	-
2029	654 040	179 900
2030	654 280	478 945

L'avantage fiscal éventuel relatif à ces pertes n'a pas été comptabilisé.

The potential tax benefit in relation with those losses is not recorded.

14- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.

La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après :

Juste valeur

La juste valeur estimative est établie à la date du bilan en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers.

Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

L'encaisse, l'encaisse réservée à l'exploration et les dépôts à terme sont évalués à la juste valeur et ils sont catégorisés de niveau 1. Leur évaluation est basée sur des données observables sur le marché.

14- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES

The Company is exposed to various financial risks resulting from both its operations and its investments activities. The Company's management manages financial risks.

The Company does not enter into financial instrument agreements including derivative financial instruments for speculative purposes.

Financial Risks

The Company's main financial risk exposure and its financial risk management policies are as follows:

Fair value

Fair value estimates are made at the balance sheet date, based on relevant market information and other information about the financial instruments.

Fair value hierarchy

Cash, cash reserved for exploration and term deposits are measured at fair value and they are categorized in Level 1. This valuation is based on data observed in the market.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS FEBRUARY 28, 2010 AND 2009

14- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'encaisse, l'encaisse en fidéicommis et les créditeurs et frais courus ne portent pas intérêt. Les dépôts à terme portent intérêt à un taux fixe de 1,6 % et 0,75 %. Par conséquent, la Société est exposée à une variation de la juste valeur. Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt. La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Risque de change

La Société n'est pas exposée à des fluctuations monétaires car toutes les transactions se produisent en dollars canadien.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'encaisse, les dépôts à terme et les crédits à recevoir des gouvernements sont les principaux instruments financiers de la Société qui sont potentiellement assujettis au risque de crédit. Le risque de crédit sur l'encaisse et les dépôts à terme est limité puisque les parties contractantes sont des institutions financières avant des cotes de crédit élevées attribuées par des agences de crédit internationales. Par contre, la Société est sujette à une concentration de crédit étant donné que les dépôts à terme sont détenus par une seule institution financière au Canada. De plus, comme la majorité des comptes débiteurs le sont auprès des gouvernements provincial et fédéral sous forme de crédits de taxes à la consommation et d'aide gouvernementale, le risque de crédit est minimal.

14- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES (continued)

Interest rate risk

Interest rate risk is the risk that the fair value of future cash flows of a financial instrument will fluctuate due to changes in market interest rates. Cash, cash in trust and accounts payable and accrued liabilities are non-interest bearing. Term deposits bears interest at fixed rate of 1.6% and 0.75%. Accordingly, there is an exposure to fair value variation. The other financial assets and liabilities of the Company do not represent interest risk because they are concluded without interest. The Company does not use financial derivatives to decrease its exposure to interest risk.

Currency risk

The Company is not exposed to currency fluctuations as all transactions occur in Canadian dollars.

Credit risk

Credit risk is the risk that one party to a financial instrument fails to discharge an obligation and causes the other party to incur a financial loss. Financial instruments which potentially expose the Company to credit risk mainly consist of cash, term deposits and credit receivable from governments. The credit risk on cash and term deposits is limited because the counterparties are banks with high credit ratings assigned by international credit-rating agencies. Therefore, the Company is subject to concentration of credit risk since its term deposits are held by a single Canadian financial institution. Also, as the majority of its receivables are from the governments of Quebec and Canada in the form of sales taxes receivable and government's incentives, the credit risk is minimal.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS FEBRUARY 28, 2010 AND 2009

14- OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de liquidités

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés suffisants. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. À la fin du mois de février 2010, la Société a suffisamment de liquidités pour prendre en charge ses passifs financiers et ses passifs financiers futurs provenant de ses engagements.

14- FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES AND POLICIES (continued)

Liquidity risk

Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Company has financing sources such as private placements for a sufficient amount. The Company establishes budget and cash estimates to ensure it has the necessary funds to fulfill its obligations. Obtaining additional funds makes it possible to the Company to continue its operations, and while it has been successful in doing so in the past, there is no guarantee for the future. At the end of February 2010, the Company had enough funds available to meet its financial liabilities and future financial liabilities from its commitments.

15- POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Au 28 février 2010, le capital de la Société est constitué des capitaux propres qui se chiffrent à 9 952 217 \$. L'objectif de gestion du capital de la Société est de s'assurer qu'elle dispose d'un capital suffisant pour rencontrer ses obligations pour son plan de développement minier et d'exploration et ainsi assurer la croissance de ses activités. Elle a également pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais d'exploration, ses activités d'investissement et ses besoins en fonds de roulement. Il n'y a pas eu de changement significatif concernant l'approche de politique de destion du capital au cours de l'exercice terminé le 28 février 2010. La Société est soumise à des exiaences réglementaires relativement l'utilisation de fonds levés par financement accréditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais d'exploration admissibles. La Société n'a pas de politique de dividendes.

15- POLICIES AND PROCESSES FOR MANAGING CAPITAL

As at February 28, 2010, the capital of the Company consists of shareholder's equity amounting to \$9,952,217. The Company's capital management objective is to have sufficient capital to be able to meet its exploration and mining development plan in order to ensure the growth of its activities. It has also the objective to have sufficient cash to finance the exploration expenses, the investing activities and the working capital requirements. There were no significant changes in the Company's approach to capital management during the year ended February 28, 2010. The Company is subject to regulatory requirements related to the use of funds obtained by flow-through shares financing. These funds have to be incurred for eligible exploration expenses. The Company has no dividend policy.

16- ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

En mars 2010, la Société a octroyé 270 000 options à des dirigeants, employés et consultants. Le prix d'exercice est fixé à 0,17 \$ l'action et l'échéance en mars 2020.

En avril 2010, la Société a émis 500 000 actions suite à l'exercice de bons de souscription pour un montant total de 100 000 \$ en espèces.

16- SUBSEQUENT EVENTS

In March 2010, the Company granted 270,000 options to directors, employees and consultants. Each option allows the subscriber to acquire one share at a price of \$0.17 until March 2020.

In April 2010, the Company issued 500,000 shares following the exercise of warrants for a total amount of \$100,000 in cash.

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS FEBRUARY 28, 2010 AND 2009

16- ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS (suite)

En mai 2010, la Société a signé avec la société publique Mines Aurizon Ltée (Aurizon) une entente d'option de 27 000 000 \$ pour le développement des propriétés Favolle et Aiguebelle-Goldfields. Une première option permettra à Aurizon d'acquérir un intérêt de 50 % dans le projet en effectuant 10 000 000 \$ en dépenses d'exploration sur une période de 4 ans, dont 3 500 000 \$ durant les 2 premières années. Aurizon devra également souscrire en actions du trésor un montant de 2 000 000 \$ sur une période de 3 ans (comprenant un engagement ferme de 1 000 000 \$), soit un montant de 500 000 \$ par année. Le premier placement se compose de 609 756 actions au prix de 0,82 \$ l'action pour un total de 500 000 \$. Chaque action est accompagnée d'un bon de souscription permettant de souscrire une action au prix de 1,25 \$ pour une période de 18 mois. Une clause d'accélération est rattachée à ces bons. Selon cette clause, si l'action se transige à un prix supérieur ou égale à 1,75 \$ pendant 10 jours consécutifs, le souscripteur aura 20 jours suivant la réception d'un avis pour exercer ces bons, sinon ils expireront.

Après l'acquisition de son intérêt de 50 %, Aurizon pourra acquérir un intérêt supplémentaire de 15 % sur une période de 2 ans en fournissant une étude de faisabilité ou en engageant 15 000 000 \$ en travaux d'exploration, 1 000 000 \$ en travaux d'exploration représentant 1 % d'intérêt. La Société est en attente de l'approbation par les autorités réglementaires.

17- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

16- SUBSEQUENT EVENTS (continued)

In May 2010, the Company, signed with the public company Aurizon Mines Ltd (Aurizon) an option agreement of \$27,000,000 for the development of the Fayolle and Aiguebelle-Goldfields properties. A first option will allow Aurizon to acquire a 50% interest in the project by incurring \$10,000,000 in exploration expenses over a 4 year period. A part of \$3,500,000 must be spent in exploration during the first two years. Aurizon will also have to subscribe Company's shares for an amount of \$2,000,000 over a 3 year period. So, Aurizon will have to subscribe \$500,000 each year (including a firm commitment of \$1,000,000). The first investment consists of 609,756 shares at \$0.82 per share for a total amount \$500,000. The Company also granted warrants allowing the subscriber to acquire one share at a price of \$1.25 over a 18 month period. A clause of acceleration is included with these warrants. According to this clause, if the share is trading at a price higher or equal to \$1.75 during 10 consecutive days, the subscriber will have 20 days following the reception of a notice to exercise these warrants, otherwise they will be expired.

After the acquisition of its 50% interest, Aurizon may acquire an additional interest of 15% over a 2 year period by performing a feasibility study or by incurring \$15,000,000 in exploration expenses, \$1,000,000 in exploration works representing an 1% interest. The Company is waiting for the approval of the regulatory authorities.

17- COMPARATIVE FIGURES

Certain comparative figures have been reclassified to conform with the presentation used in the current year.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

GENERAL INFORMATION

INSCRIPTION BOURSIÈRE

Bourse de croissance TSX Symbole: TYP

VÉRIFICATEURS

Dallaire & Lapointe Inc. Comptables Agréés Rouyn-Noranda, Québec

AGENT DE TRANSFERT ET REGISTRAIRE

Compagnie Trust CIBC Mellon Montréal, Québec

DIRIGEANTS

David Mc Donald, Président Paul Antaki, secrétaire

CONSEIL D'ADMINISTRATION

David Mc Donald Paul Antaki Robert Gagnon Léo Patry

CONSEILLERS JURIDIQUES

Miller Thomson Pouliot Montréal, Québec

EXPLORATION TYPHON INC

255, boul Curé-Labelle Bureau 204 Laval

Québec H7L 2Z9 Tél.: 450.622.4066 Tél.: 877.622.4004

Courriel: info@explorationtyphon.com Site web: www.explorationtyphon.com

Télec.: 450.622.4337

EXCHANGE LISTING

TSX Venture Exchange Symbol: TYP

AUDITORS

Dallaire & Lapointe Inc. **Chartered Accountants** Rouvn-Noranda, Québec

TRANSFER AGENT

Trust CIBC Mellon Company Montréal, Québec

OFFICERS

David Mc Donald, President Paul Antaki, secretary

BOARD OF DIRECTORS

David Mc Donald Paul Antaki Robert Gagnon Léo Patry

LEGAL COUNSEL

Miller Thomson Pouliot Montréal, Québec

TYPHOON EXPLORATION INC.

255 Curé-Labelle Blvd Suite 204 Laval, Québec H7L 2Z9

> Tel.: 450.622.4066 Tel.: 877.622.4004

> Fax: 450.622.4337

Email: info@explorationtyphon.com Web site: www.explorationtyphon.com

